

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED. ADM. et PUBL. Le Chaux-de-Fonds Parc 103 tél. réd. (039) 3 10 88, tél. adm. et publ. (039) 3 10 87 CCP 23 313. Lausanne Saint-Pierre tél. (021) 27 69 10 CCP 11 8300 Genève Argand 4 tél. (022) 32 47 40 CCP 12 7715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 3,50, 3 mois Fr. 10, 6 mois Fr. 20 - 1 an Fr. 40 - LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt Rédacteurs Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds) Octave Heber (Lausanne) Louis Piolet (Genève)

Chambres fédérales: Marchandages

Mardi matin, après avoir rapidement liquidé l'examen de la gestion des PTT, le Conseil national a abordé le grand débat de la session. Chacun se souvient des assemblées de protestation organisées le dimanche 20 mars dans les grandes villes du pays par les employés fédéraux. Aujourd'hui, le Parlement doit prendre ses responsabilités à l'égard des fonctionnaires. Va-t-on continuer d'appliquer, malgré de formelles promesses, un horaire de travail désuet et injuste aux plus fidèles serviteurs de l'Etat? Va-t-on persister à traiter les facteurs et les employés postaux selon des critères que l'industrie privée a abandonnés depuis longtemps?

La pression des milieux industriels et financiers est du reste nettement perceptible, au niveau du Parlement. Les industriels redoutent surtout que l'engagement de personnel complémentaire par les CFF et les PTT n'opère une sensible ponction sur le marché du travail. Or, l'introduction de la semaine de 44 heures entraînerait en compensation la création de 1000 emplois nouveaux aux PTT, de 1300 aux CFF et de 500 autres dans les départements militaire et des douanes - selon les chiffres du Conseil fédéral.

De plus, la droite économique n'a pas digéré le vote des arrêtés conjoncturels, ni l'obligation de diminuer le nombre d'ouvriers étrangers. Elle estime que les pouvoirs publics devraient « donner l'exemple » et s'abstenir de dépenses supplémentaires. A la limite, ceux qui tiennent ce raisonnement considèrent le travail des employés fédéraux comme improductif. Le Conseil fédéral, dont l'ancienne majorité avait accédé en principe au vœu du personnel d'exploitation, s'était ravisé par la suite - la majorité ayant changé depuis l'élection de M. R. Gnaegi, en décembre dernier. Alors qu'il avait réduit de sa propre autorité la durée du travail du personnel de l'administration fédérale, il se déclarait brusquement « incompetent » pour accomplir le même geste à l'égard des postiers et des cheminots.

Comment s'étonner dès lors de la confusion qui a régné au sein de la commission du Conseil national? Aucune majorité ne s'est réellement dé-

gagée au cours de ses délibérations, faites pour éclairer le débat parlementaire... Une majorité s'était bien manifestée lors de la discussion de détail, mais au vote final, elle avait fondu. Au nom de cette majorité (de 9 membres sur 21!), M. Reverdin rapporte en français.

Le député libéral de Genève a exposé les trois problèmes abordés par la commission. A qui revient actuellement la compétence de fixer la durée du travail? Cette solution est-elle satisfaisante? Enfin, comment procéder?

Sur le premier point, le droit est incertain. Ceux qui voulaient renvoyer le problème au Conseil fédéral ont dû constater que rien de précis ne mandatait formellement l'exécutif pour trancher l'affaire. Aussi, la commission s'est-elle résignée à entrer en matière. (Au reste, aucun membre du Conseil national ne combat l'entrée en matière.) En second lieu, la commission estime que le soin de décider dorénavant des adaptations d'horaire devra incomber à l'avenir au seul Conseil fédéral.

Et de le préciser dans un nouvel article de la loi, accepté par tout le monde. Enfin, sur le fond même du problème, la « majorité » propose une solution de compromis, soit de réduire la durée du travail en deux étapes: 45 heures à partir de fin mai 1967, 44 heures à partir de fin mai 1968. (Le Conseil fédéral était d'accord avec la première étape, mais il ne souhaitait introduire les 44 heures qu'à partir de 1969.)

Après avoir ainsi délimité la voie médiocre du compromis bichonné à la sauce de notre bonne mère Helvétia, le rapporteur a dosé les traits qu'il a décochés à sa droite et à sa gauche.

Aux défenseurs du patronat, il a rappelé l'effort de rationalisation des entreprises publiques, qui ont ainsi libéré bon nombre d'employés (600 pour les seuls CFF en 1965-1966); puis il s'est demandé si vraiment il faudrait engager autant d'employés que le prétend le Conseil fédéral pour compenser la réduction d'horaire. Enfin, puisant dans ses souvenirs de jeunesse, il a rappelé l'époque où la journée de travail durait 12 heures (60 heures par semaine: mais déjà les

employés réclamaient la semaine de quarante-huit heures): les craintes du patronat n'étaient pas fondées, et contrairement à ce qu'on dit, le passage à la journée de huit heures ne signifia pas la ruine de l'économie.

Ayant, en bon libéral, morigéné les siens, M. Reverdin se devait maintenant de dire leur fait à ceux qui exigent la justice tout de suite. (Père! Gardez-vous à droite! Gardez-vous à gauche!) « On a dramatisé, bien à tort! La manifestation du 20 mars nous gêne, bien que nous préférerions cela à une grève des secteurs publics, comme en connaissent tant de nos voisins! Mais tout le monde reconnaît la justesse des revendications du personnel fédéral. Personne ne leur refuse la semaine de 44 heures. » Reste à savoir quand, remarque finement l'orateur.

Puis, goguenard, le rapporteur Reverdin a balayé d'un grand geste serin les « brouilles » dont il a eu à s'occuper jusqu'à présent de par la force des choses. S'excusant presque d'avoir dû présenter ce bas problème devant ses honorables collègues, M. Reverdin a élevé le débat à son altitude légitime, l'infini.

— Je ne suis qu'un rapporteur de service, lança-t-il en soupirant. Quand introduire la semaine de 44 heures? Peu importe que ce soit en 1967, 1968 ou même 1969: qu'est-ce au regard de l'éternité? s'écria-t-il, sublime!

Des protestations accueillirent cette boutade impudente. Le vice-président de séance agita sa clochette, M. Reverdin abrégua et se tut bientôt en demandant qu'on donne la parole aux vingt et un orateurs inscrits.

Rappelons que l'une des « minorités » de la commission, qui s'était abstenue lors du vote d'ensemble du projet en commission, recommande d'adhérer purement et simplement au projet du Conseil fédéral. Une autre « minorité », qui comporte en fait onze députés, socialistes et chrétiens-sociaux, propose, elle, que « la durée du travail soit ramenée de 46 heures à 44 heures à partir du 28 mai 1967 ».

Si le bon sens doit l'emporter sous la coupole, c'est cette thèse qui triomphera. En tout cas, notre groupe ne ménagera pas sa peine pour la faire agréer de tous: la moitié des orateurs inscrits sont des socialistes. N.

Le film rapide de la séance du Conseil national

Mardi matin, le Conseil national a examiné le rapport de gestion des PTT. On a soulevé la question de la distribution des journaux. M. Akeret (pab, Zh) a demandé notamment le maintien de la distribution des journaux le samedi après midi. R. Muller (soc., Be) s'y est opposé.

M. Schmitt (rad., Ge) aimerait que les émissions de la télévision zuricoise puissent être captées en Suisse romande et vice versa.

Le conseiller fédéral Gnaegi a mis fin au débat en relevant que la poste n'a pas le monopole de la distribution des journaux. Une solution réside dans le recours aux messageries. La question du samedi est à l'étude. En ce qui concerne la TV, il faut aussi attendre le résultat d'études techniques.

La gestion des PTT a alors été votée par 119 voix sans opposition. M. Wartmann (rad., Ag) a développé une motion qui invite le Conseil fédéral à préciser ses vues en matière de réacteurs atomiques. Le conseiller fédéral Gnaegi répondit que la publi-

cation d'un rapport est envisagée. La motion a été acceptée.

Les 44 heures pour le personnel fédéral

On a abordé alors le gros objet de la session: la modification de la loi sur les fonctionnaires, autrement dit l'introduction de la semaine de 44 h pour le personnel d'exploitation, dont nous parlons longuement en première page. Parmi les nombreux orateurs qui prirent la parole sur ce problème, on entendit d'abord les porte-parole des groupes. H. Düb, président de la Fédération des cheminots, socialiste bernois, s'exprima aussi au nom de la première minorité de la commission. Le personnel, dit-il, a montré assez de patience. Il mérite d'autant plus la semaine de 44 heures - appliquée déjà dans de nombreuses branches de l'économie - que son horaire de travail est irrégulier.

M. Vontobel (ind., Zh) a été du même avis. M. Klingler (Sg), qui a parlé au nom des conservateurs, a approuvé l'entrée en matière, mais n'a pas précisé la position du groupe quant au calendrier. M. Bienz (Be) a été, en revanche, catégorique: le groupe PAB soutient le point de vue du Conseil fédéral. Une réduction trop rapide aurait de graves conséquences

économiques et sociales. Après que M. Sausser (dém.) eut exprimé un point de vue analogue, M. Mossdorf (Zh) a proposé au nom du groupe radical une formule légèrement différente: 44 heures en 1969 mais sans la restriction prévue par le Conseil fédéral (qui propose 1969 « si la situation sur le marché du travail le permet »).

Enfin, M. Muret (PdT, VD) a appuyé l'introduction immédiate de la semaine de 44 heures, soit au changement d'horaire de 1967.

Le débat d'entrée en matière, qui se poursuivra mercredi, a porté aussi sur la question de la compétence. Le refus du Conseil fédéral de trancher lui-même la question de la durée du travail a été critiqué notamment par H. Leuenberger (soc., Zh) qui a parlé d'une « lamentable volte-face ». On a évoqué aussi la possibilité d'un référendum. M. Clottu (lib. NE), qui a parlé au nom de son groupe, a relevé qu'il est difficile de prendre une décision sereine et objective. Le groupe libéral est lui aussi favorable à une réduction en deux étapes, donc: 44 h. en 1969. Un conservateur d'Obwald, M. Gasser, a soutenu la version du Conseil fédéral et quand, vers 12 h. 30 le président Graber a levé la séance, huit orateurs étaient encore inscrits pour l'entrée en matière.

Ambulances pour les lépreux



Mardi après midi a eu lieu, devant le Palais fédéral à Berne, la cérémonie de la remise des 22 ambulances achetées en faveur des lépreux d'Afrique grâce à une collecte du personnel fédéral. Notre photo montre une vue partielle de la cérémonie à laquelle a assisté le conseiller fédéral Bonvin.

Réunion des Jeunesses socialistes aux Paccots

Les Jeunesses socialistes de Suisse romande ont tenu les 18 et 19 juin une réunion d'étude consacrée aux problèmes de la formation professionnelle, de la politique universitaire, des loisirs et des sports, qui s'est tenue aux Paccots. Elles ont à cette occasion renouvelé leur solidarité à l'égard des objecteurs de conscience du pays, et à l'égard des grévistes de la faim qui présentement à Berne appuient concrètement leurs revendications pendant la durée de la session des

Chambres fédérales. A ce propos, les Jeunesses socialistes romandes manifestent leur vive indignation au sujet des récents incidents survenus à Witzwil, où des sympathisants de la cause des objecteurs de conscience se sont fait lâchement brutaliser. S'agissant de l'attitude des gardiens de l'établissement, les Jeunesses socialistes rappellent qu'il n'est pas de leur compétence de s'engager en défenseurs de l'ordre public.

Le conseiller national Hubacher répond

Pris à partie par l'« Investment Bank » de Zurich, dont le conseiller national Eibel est président du Conseil d'administration, (voir notre numéro d'hier) le conseiller national Hubacher (soc.) a remis mardi à la presse une déclaration disant qu'il n'a nullement calomnié cette banque par

l'article qu'il a publié dans l'« Abend-Zeitung ». Il est vrai que la banque n'a plus de rapport avec le professeur Wili. Mais elle est encore la fiduciaire du fonds de placement « Montim » et en tant que telle devrait prendre la défense des épargnants lésés par la débâcle de ce fonds.

Lausanne: Votes de confiance

Le Conseil communal, dans sa dixième séance, a accepté les conclusions d'un rapport relatif aux transports publics de la région lausannoise. Ainsi, malgré une opposition popiste, le système actuel régissant les T. L. sera maintenu. Toutefois une étude prospective est en cours et le conseil sera appelé, dans quelques mois, à se prononcer sur de nouvelles propositions. Le service à un agent étant encore trop nouveau n'a pas été discuté. D'autre part, le conseil accepte la révision de la taxe de séjour faisant intervenir, outre une augmentation des montants des nuitées, la notion d'intercommunalité. De la sorte, les

communes avoisinantes, profitant de l'essor régional, participeront elles aussi à l'heureuse émancipation des organes touristiques de Lausanne et de ses alentours. Cet investissement doit permettre de faire connaître, hors de nos frontières principalement, les charmes de la région lausannoise grâce à la constitution d'un fonds pour l'équipement touristique.

Enfin, le conseil vota un crédit de 710 000 francs pour des aménagements complémentaires au collège d'Entrebois en dépit d'un certain durcissement manifesté par les groupes chrétien-social et socialiste.

Cela s'est passé dans notre pays

SION: Suppression de jours fériés. — Au cours de leur prochaine session, les députés valaisans examineront une nouvelle loi cantonale sur le travail. Il s'agit notamment de supprimer deux jours fériés. En effet, selon la loi fédérale sur le travail, les cantons ne sont autorisés à assimiler au dimanche que huit jours fériés par an au maximum. Le Valais, s'appuyant sur sa tradition catholique, en comptait dix!

LAUSANNE: Protestation de fabricants. — Réunie en assemblée générale, l'Association des fabricants de cadrons a voté une résolution relative aux problèmes que posent aux entreprises les restrictions fédérales en matière d'occupation de main-d'œuvre. Cette résolution s'élève contre ces restrictions.

BALE: Fédération protestante. — Dans sa session de mardi, l'assemblée de la Fédération des Eglises protestantes a renouvelé le mandat de son bureau et de son conseil, ainsi que de plusieurs commissions. M. Hoerni, juriste, de Vandœuvres (GE), a été élu président de l'assemblée, tandis que le pasteur Lavanchy, de Lausanne,

a été élu à la présidence du conseil. **ZURICH: Ancien banquier au tribunal.** — Le procès de Theodor Niederbeggler, 45 ans, jusqu'à fin 1960 vice-directeur de la Banque Micheli S. A., de Zurich, et d'un homme d'affaires allemand de 64 ans, s'est ouvert devant le Tribunal suprême de Zurich. Les deux hommes sont accusés d'abus de confiance, de gestion déloyale et de faux en écritures.

BERNE: Mère dénaturée. — Le Tribunal correctionnel, très indulgent, a condamné une mère de 24 ans à quatre mois de prison, avec sursis de trois ans, ainsi qu'à la déchéance de la puissance maternelle. Elle a été reconnue coupable de lésions corporelles graves par négligence infligées à son enfant de quatre mois. L'accusée avait déjà bousculé si rudement une autre de ses fillettes contre une planche que la malheureuse enfant avait succombé le jour suivant à ses blessures. La procédure pénale avait été suspendue après une expertise psychiatrique. Entre-temps, les deux enfants encore vivants de l'accusée ont été placés dans un home. D'autre part, le mari s'est fait stériliser!

**PARC DES SPORTS
LA CHAUX-DE-FONDS**

**SAMEDI 25 JUIN 1966
NOCTURNE À 20 H. 15**

**Championnat international
d'été 1966**

EINTRACHT FRANCFORT

Bundesliga — Allemagne

LOCATION:
Grisel, tabacs, av. Léopold-Robert 12, tél. (039) 2 23 72
Manzoni, tabacs, Charrière 12, tél. (039) 3 24 35

PRIX DES PLACES (toutes faveurs suspendues):
Messieurs Fr. 4.— Tribunes suppl. Fr. 3.—
Dames et militaires Fr. 2.50 Membres: Messieurs Fr. 2.—
Enfants Fr. 1.— Dames Fr. 1.—
Pesages suppl. Fr. 1.— Tribunes suppl. Fr. 1.50

Les membres sont invités à retirer leur place de tribune chez Grisel, tabacs.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
21 juin 1966

Naissances
Mojon Jean-François, fils de François-Roger, mécanicien, et de Lucette-Mariette née Locatelli.
Rieder Annick-Valérie, fille de Jean-Paul, agent de police, et de Cécile-Charlotte née Riedo.

Aubry Corinne, fille de Georges-Imier, faiseur d'étampes, et de Ruth née Gisler.
Botteron Pascal-Alain, fils de Charly-Adrien, mécanicien de précision, et de Claudine-Elisabeth née Parrot.
Huot Chantal-Jeanne-Lucie, fille de Charles-Gabriel-Joseph, comptable, et de Berthe-Lucie née Reichenbach.
Ledrans Christine-Mireille, fille de Claude-Ernest-Auguste-Joseph, mécanicien, et de Solange-Henriette-Suzanne-Marie née Boichat.

Troubles circulatoires!
Circulan pour l'homme et la femme
Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles circulatoires!
Circulan chez votre pharmacien et droguiste. 1 litre Fr. 20.55, 11.25, 4.95.

VERRES DE CONTACT TRISPHER
VON GUNTEN
Opticien
Agréé des Laboratoires YSOPTIC
Faites un essai sans engagement
Av. Léopold-Robert 21, Laboratoire 1er étage. Tél. (039) 2 38 03

Conservatoire de La Chaux-de-Fonds
SALLE DE MUSIQUE
Mercredi 29 juin, à 19 h. 30

OFFRES D'EMPLOI

République et Canton de Genève
Département de l'instruction publique
Inscriptions
pour les fonctions d'instituteurs, d'institutrices et de maîtresses de classes enfantines

Une inscription est ouverte du 15 juin au 8 juillet 1966 au secrétariat de l'enseignement primaire, rue du 31-Décembre 47, 7^e étage, pour
L'ADMISSION AUX ETUDES PEDAGOGIQUES
préparant à l'enseignement primaire, enfantin et spécialisé.

Toutes les personnes de nationalité suisse, âgées de moins de 40 ans et en possession d'un des titres énumérés ci-dessous, ou d'un titre jugé équivalent par le Département de l'instruction publique, peuvent s'inscrire.

Ecole primaire
(classes ordinaires): certificat de maturité du Collège de Genève, ou certificat de maturité de l'Ecole supérieure de jeunes filles de Genève, ou certificat de maturité de l'Ecole supérieure de commerce de Genève, ou certificat fédéral de maturité.

Ecole enfantine: certificats de maturité (voir ci-dessus), ou diplôme de culture générale et d'éducation féminine de l'Ecole supérieure de jeunes filles de Genève, ou diplôme de l'Ecole supérieure de commerce de Genève.

Ecole primaire
(classes spécialisées): certificats ou diplômes ci-dessus, ou titres reconnus équivalents par le département.

Début des études: 12 septembre.
Durée des études: 3 ans.
Indemnités d'études: pendant leurs trois années d'études, les candidats reçoivent une indemnité mensuelle.

Une allocation d'études spéciale peut être accordée aux personnes qui en font la demande, après examen de leur situation. Le règlement des études pédagogiques peut être obtenu au secrétariat de l'enseignement primaire, qui fournit tous renseignements complémentaires.

Le Département de la prévoyance sociale et de la santé publique
ouvre une inscription publique en vue de pourvoir des postes d'**enquêteurs auxiliaires** au Service des enquêtes

Les candidats doivent:
— être de nationalité suisse;
— savoir rédiger aisément;
— posséder une bonne orthographe;
— pouvoir dactylographier.

Entrée en fonction: aussitôt que possible.

Traitement fixé en fonction des connaissances et aptitudes des candidats.

Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, doivent être adressées au Service des enquêtes, rue du 31-Décembre 36.

Articles hyg.
1^{re} qual., 12 p. 4.50; lubrifié, 12 p. 6.50; assort., 24 p. 10.—
Expéd. discrète et rapide par
F. Widmer, case 54, Grand'Rue, 3000 Berne 8.

Docteur Châtelain
ABSENT
jusqu'au 8 août
FEU: 18

VERRES DE CONTACT TRISPHER
VON GUNTEN
Opticien
Agréé des Laboratoires YSOPTIC
Faites un essai sans engagement
Av. Léopold-Robert 21, Laboratoire 1er étage. Tél. (039) 2 38 03

Voyez notre exposition permanente
Venez et demandez spécialement à voir et comparez nos
Tentes GIFACO avec tout le mobilier
Haute qualité à prix populaires
Parc pour autos Facilités de paiement

Audition de clôture
avec le concours de l'orchestre symphonique L'Odéon
Entrée libre - Vestiaire obligatoire: 30 ct.

UNIVERSITÉ POPULAIRE JURASSIENNE
Stages 1966

- Colloque Gonth:** «Science et morale», du 11 au 13 juillet.
Rendez-vous lundi 11 juillet, à 9 h. 30, au Château de Delémont.
- Préhistoire:** «L'âge des métaux dans le Jura (du Bronze à La Tène)», du 14 au 16 juillet.
Rendez-vous jeudi 14 juillet, à 9 h. 45, à la nouvelle Ecole professionnelle, à Delémont.

Délai d'inscription: 6 juillet, en versant Fr. 40.— au CCP 25-5081, Université populaire jurassienne, stages, avec indication du numéro du stage.
Renseignements complémentaires: M. Maurice Wehrli, rue de Vigneule 10, Moutier, tél. 032/93 25 09.

Chambre à coucher
neuve de fabrication, teinte noyer, comprenant: 2 lits jumeaux avec Umbau, 2 tables de nuit, 1 armoire à 4 portes, 1 coiffeuse avec glace cristal, 2 sommiers, 2 protège, 2 matelas et 1 superbe couvre-lits.
Le tout Fr. 1950.— et 10 ans de garantie.
Au comptant ou avec facilités de paiements.
Des milliers de clients satisfaits.
ODAC Ameublements Couvet

Union touristique Les Amis de la Nature
Section Le Locle—Les Brenets

Nous avons la douleur de faire part à nos membres et amis du départ de notre très cher camarade

Jean HUBER

membre fondateur de notre groupement et caissier depuis quarante ans.

Pour honorer la mémoire de notre ami et pour entourer la famille, nous assisterons au culte à la Maison de paroisse, jeudi, à 9 heures.

LE COMITÉ

cojo

Pour un magasin self-service de moyenne importance, nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

GÉRANT (E)

capable de diriger une équipe de vendeuses, bien au courant de la branche alimentaire. Nous offrons horaire régulier, bon salaire, nombreuses prestations sociales.
Adresser offres écrites à la Direction des Coopératives Réunies, Serre 43, 2300 La Chaux-de-Fonds (tél. 039 / 3 26 12).

FEU: 18

Docteur Châtelain
ABSENT
jusqu'au 8 août
FEU: 18

République et Canton de Genève
Département de l'instruction publique
Inscriptions
pour les fonctions de maîtresses spéciales et de maîtres spéciaux de l'enseignement primaire

Une inscription est ouverte du 15 au 30 juin 1966 au secrétariat de l'enseignement primaire, rue du 31-Décembre 47, 7^e étage, en vue de pourvoir les postes suivants (horaires complets ou partiels):

- Maîtresse ou maître de dessin
- Maîtresse ou maître de rythmique
- Maîtresse de travaux à l'aiguille

Les candidats doivent, entre autres, remplir les conditions suivantes:
— Etre de nationalité suisse.
— Justifier d'une bonne instruction générale.
— Etre en possession d'un des titres prévus à l'article 4 du règlement du 15 décembre 1964 concernant les maîtres spéciaux.

Le règlement concernant les maîtresses et maîtres spéciaux de l'enseignement primaire peut être obtenu au secrétariat de l'enseignement primaire, qui fournit tous renseignements complémentaires.

LA COMMISSION SCOLAIRE DU LOCLE
met au concours le poste de

SECRÉTAIRE des écoles secondaire et supérieure de commerce

Titre requis: diplôme d'une école de commerce ou titre équivalent.
Traitement (marié): minimum Fr. 15 275.—; maximum Fr. 21 267.50, plus allocation de fin d'année.
Obligations: légales.
Entrée en fonctions: début septembre ou date à convenir.

Les candidats voudront bien adresser leurs offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, à M. Marcel Studer, directeur, D.-JeanRichard 11, 2400 Le Locle, jusqu'au samedi 25 juin 1966.

COMMISSION SCOLAIRE

En cas de décès adressez-vous à
E. Guntert & Fils
Numa-Droz 6, tél. jour et nuit 2 44 71
Articles mortuaires — Cercueils
Transports auto — Prix modérés

Grand choix de fleurs
Gerbes
Plantes
Couronnes
Tél. (039) 2 12 31
SERRE 61

La famille de
Monsieur MARCELIN CHATELAIN

profondément émue par les témoignages d'affection et de sympathie reçus à l'occasion de son grand deuil, remercie toutes les personnes qui y ont pris part, soit par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive gratitude.

Villeret, juin 1966

Page de la femme

Condensé de la conférence des Femmes socialistes suisses à Winterthour, les 11 et 12 juin 1966

C'est par un temps splendide qu'a eu lieu, en la sympathique ville industrielle de Winterthour, la conférence des Femmes socialistes de Suisse qui se réunit tous les deux ans.

Après les salutations et les souhaits de bienvenue adressés aux déléguées et invités par la dynamique présidente Hedi Leuenberger, nous avons eu le plaisir d'entendre notre camarade Sissy Steiner, de Saint-Gall, qui, en termes simples et précis, sut nous mettre au courant des complexités de la loi sur l'A. I.

La mise en vigueur de l'A. I., qui remonte au 1^{er} janvier 1960, a révélé, à côté de ses nombreux côtés positifs, certaines insuffisances et lacunes, entre autres le fait que des rentes ne sont accordées que si l'incapacité de travail est supérieure à 50%. En 1965, la somme des prestations versées par l'A. I. a atteint 276 millions de francs. Durant ces cinq premières années, les cotisations à l'A. I. ont doublé, tandis que ses dépenses ont quintuplé. Pour être améliorée, l'A. I. doit avoir à sa disposition des fonds plus importants.

Il ressort de l'ensemble des discussions et propositions des sections que de nombreuses modifications et améliorations devraient être apportées à l'A. I. lors de sa très prochaine révision.

Par exemple: l'attribution d'allocations aux impotents et de moyens auxiliaires aux bénéficiaires de l'AVS. La limitation étroite du financement des moyens auxiliaires, subordonnée uniquement à la réintégration dans la vie professionnelle, est une mesure injustifiée, et socialement dure, notamment pour les bénéficiaires de rentes AVS qui ne sont plus soumis à l'A. I. dès qu'ils atteignent l'âge de la retraite. Et pourtant ce peut être, pour eux, d'une importance vitale de posséder des moyens auxiliaires; mais vu leurs moyens financiers réduits, ils ne peuvent se les procurer.

La nécessité d'envisager la réalisation pratique du droit de chaque enfant invalide à l'éducation.

La création d'un nombre suffisant de classes spéciales.

Dès le premier avril, le Conseil fédéral a porté de 2 fr. à 6 fr. la contribution journalière aux enfants invalides qui doivent suivre une école spéciale, mais il est également nécessaire d'adapter au coût de la vie la contri-

bution, qui est actuellement de 3 fr. par jour, lorsque l'enfant est logé en dehors du domicile de ses parents.

Dans l'intérêt de l'assurance et des assurés eux-mêmes, il convient de développer le système d'information en utilisant les moyens modernes d'information. Les caisses de compensation devraient disposer d'un centre d'orientation pour tout ce qui touche à l'A. I., par exemple pour expliquer ou motiver plus en détail les décisions des commissions A. I., ce qui éviterait bien des recours.

En outre, il s'avère indispensable de diminuer les délais d'attente qui mettent dans l'embarras beaucoup de personnes, lorsqu'il y a des factures à payer.

D'autres problèmes à l'ordre du jour ont été discutés: l'uniformisation du système scolaire sur le plan suisse, la nécessité de former des instructeurs à même d'aider et de conseiller les parents dans leur tâche éducative, l'encouragement à la création d'écoles des parents, l'information et la défense du consommateur, etc...

Autant de sujets intéressants, dont l'échange de points de vue a été enrichissant.

BERTHE NOTZ.

Egalité des femmes en droits politiques

La conférence centrale des Femmes socialistes suisses a donné son approbation unanime à trois résolutions:

« La conférence centrale de groupes socialistes féminins de Suisse constate avec joie que la question de l'égalité des femmes dans le domaine des droits politiques fera de nouveau ces mois prochains l'objet de délibérations dans plusieurs cantons. Elle a appris avec satisfaction que des gouvernements et parlements cantonaux de Suisse alémanique ont jugé le moment venu d'accorder aux femmes l'égalité politique entière. Les groupes de femmes socialistes remercient tous ceux qui se sont élevés contre cette mise sous tutelle des femmes, qui remonte à des siècles, et comptent que les électeurs animés du même esprit progressiste, adopteront les projets présentés. Ils rappellent que depuis toujours, hommes et femmes socialistes ont défendu ce principe.

« Les femmes socialistes suivent avec intérêt la votation qui aura lieu à Bâle les 24-26 juin et espèrent en un résultat positif.

« Le moment est là de réaliser une véritable coopération entre l'homme et la femme dans la famille, la profession et la vie publique. »

Lutte pour la paix

« D'entente avec les socialistes de tous les pays, les groupes socialistes féminins de Suisse expriment leurs graves soucis, au sujet des souffrances du peuple vietnamien et de la menace que la guerre cruelle menée dans ce pays fait peser sur la paix mondiale. Ils demandent la fin immédiate des hostilités et appuient l'idée de convoquer une conférence de la paix. Il faut arriver à un statut qui mette les peuples du Vietnam du Nord et du Sud en mesure de décider eux-mêmes de leur sort et de garantir la neutralité du pays sans l'intervention de troupes étrangères ou de bases militaires.

« La conférence des groupes socialistes féminins soutient les efforts en faveur d'un désarmement général et contrôlé, ainsi que l'arrêt de la production de nouvelles armes atomiques et des essais de bombes nucléaires qui sont un gros danger pour la santé de l'humanité entière.

Elles considèrent que l'une des tâches les plus importantes de la présente génération est de préparer une époque où les conflits éventuels ne seront pas résolus par les armes mais avec dignité et humanité. »

Résolution saluant l'activité des ouvriers belges

« Les Femmes socialistes suisses réunies au congrès de Winterthour les 11 et 12 juin 1966.

» félicitent les 3800 ouvrières belges de la Fabrique nationale d'armes de Herstal (province de Liège) d'avoir pendant 11 semaines fait la grève, afin que soit respecté l'article 119 du Traité de Rome reconnaissant un salaire égal pour un travail de valeur égale,

» les remercient d'avoir prouvé que des femmes capables de lutter avec discipline et esprit syndical, pour faire respecter des principes théoriquement admis, mais pratiquement inappliqués,

» souhaitent que cette longue et dure grève, au retentissement européen, qui mit en chômage plus de 4700 hommes, montre aux femmes que leur intégration sociale et professionnelle ne sera acquise que lorsqu'elles lutteront elles-mêmes pour l'obtenir. »

Nominations. — En remplacement de la présidente suisse démissionnaire, Hedi Leuenberger, la conférence a nommé à ce poste notre camarade Marie Böhlen, docteur en droit, de Berne.

Les deux représentantes romandes à la Commission centrale des Femmes socialistes suisses sont Silka Mueller, de Genève, et Violette Parisod, de Lausanne. Les Neuchâteloises n'y ont pas de représentante.



Redingote d'été

Venet. — Redingote de ligne précise en jersey pure laine beige doux de Nattier. Ceinture de vernis blanc. La robe bain de soleil à pli panneau est en jersey de pure laine vierge texturée vert citron de Nattier.

Une nouveauté intéressante

Conscientes du problème de la pollution des eaux, toutes les maîtresses de maison seront particulièrement heureuses d'apprendre que le Laboratoire fédéral d'essais des matériaux à Saint-Gall, a réussi à mettre au point une méthode de laboratoire relativement simple pour contrôler les produits de lessive quant à leur qualité de produit dégradable, c'est-à-dire

pouvant être décomposé dans les stations d'épuration à raison de 85 à 90%. Désormais, ces produits moins nocifs pour les eaux de notre pays porteront ce signe:

Gewässerschutz-Attest EMPA Nr. 2.747
Protection des eaux

Jeunes femmes, maîtresses de maison, employées des maisons de nettoyage, prenez garde lors de vos achats. Vérifiez que les produits dont vous faites l'emploi portent bien ce signe. Evitez d'acheter des marques qui en sont dépourvues.

Et sachez-vous de plus que pour protéger la vie de nos eaux il faut être très parcimonieux dans l'emploi des détergents.

FSC

De telles bretelles?... - A la poubelle!

A propos du feuilleton de la Radio romande: « Des Bretelles pour le Ciel », de Marcel-G. Prêtre

Le feuilleton que la Radio romande diffuse actuellement entre 12 h. 45 et 13 h. n'a pas fini de nous déconcerter et de nous indigner.

De ces trois sœurs Pinson qui se livrent à la cambriole, au faux monnayage et aux pratiques de l'enlèvement contre rançon, nous ne savons laquelle nous déplaît le plus: Catherine, autoritaire et cassante, Nicole, garçon manqué à la voix de contrebas et à la force d'hercule, ou Dominique, petite pucelle sans cervelle, béate et stupide. Ce trio de donzelles, qui dit se consacrer à une action prétendument charitable — héberger une demi-douzaine de gosses recueillis par lui — a pour occupation dominante et constante d'imaginer et de mettre en pratique des expédients coupables pour se procurer l'argent nécessaire au financement de son entreprise.

Cet accouplement d'une pseudo-charité et d'un gangstérisme amateur est du plus mauvais goût. Mais cela n'a pas empêché la Radio romande de s'y prêter avec complaisance en diffusant ce rocamblesque feuilleton avec mille et un détails sur les préparatifs de hold-up, de fabrication de faux billets, de tentative d'enlèvement — détails qui, à cette heure-là, ne tombent certes pas dans de jeunes oreilles sourdes.

La Radio romande n'a-t-elle donc pas prévu que ces invitations indirectes aux délits risquent d'être séduisantes pour les jeunes qu'attirent les aventures risquées? N'a-t-elle pas conscience de sa responsabilité face à la jeunesse quand elle diffuse, à l'heure du repas de midi, un feuilleton où le gangstérisme prend figure de petit jeu anodin et candide?

Ne déplore-t-on pas déjà le si grand nombre d'adolescents poussés à la délinquance, les uns par des films où les filous sont présentés comme des héros, les autres par d'immenses pancartes licencieuses étalées aux façades des cinémas, plus érotiques que le film interdit aux moins de 18 ans, d'autres aussi par les chansons idiotes

où l'absurde et le je-m'en-foutisme sont rois? Faut-il encore qu'à ces moyens pernicieux d'un monde désaxé, qui exercent leur influence sur une jeunesse trop sensible, vienne s'ajouter le concours de la radio avec sa puissance massive? Est-ce à croire qu'elle n'a pas senti que, ce faisant, elle absout, aux yeux de la jeunesse, des actes répréhensibles, l'encourage à rechercher une existence facile, sans travail, cultivée en elle le mépris des valeurs humaines?

Nous pensions, quant à nous, que son rôle est diamétralement opposé, qu'il est éminemment éducatif et culturel. En portant son choix sur ce roman, la Radio romande révèle qu'elle ignore les règles de la pédagogie la plus élémentaire, ou n'en fait aucun cas.

Mais il y a plus que cela dans ce feuilleton et dans l'inconscience qu'affiche en l'occurrence la Radio romande. La femme y est disqualifiée, ridiculisée, bafouée à travers les trois images qui nous sont données de ces personnages insolites: deux silhouettes aux angles tranchants et aigus, rudes, sans rien de féminin, cœur desséché, esprit racorni, l'une et l'autre d'autant plus asexuées que la troisième, petite buse confite dans une sensiblerie mièvre, vous met les nerfs en boule avec sa voix flûtée et ses réflexions aberrantes. Y aurait-il, dans le tracé de ces portraits, quelque intention malveillante à l'encontre des femmes? On pourrait le croire.

C'est pourquoi, tant en raison de son mépris de l'éducation des jeunes que du rôle de la femme, nous déplorons et désapprouvons le choix de ce feuilleton par la Radio romande et considérons qu'une pareille émission, contraire à tout ce que l'on préconise aujourd'hui en matière d'éducation et de respect de la femme ne mérite pas d'audience. Nous protestons ici en notre propre nom, comme aussi au nom de plusieurs femmes et mères de famille que nous avons questionnées à ce sujet.

JENNY HUMBERT-DROZ.

Le miel

Ses propriétés alimentaires et thérapeutiques

Le miel a une valeur nutritive exceptionnelle sous un faible volume. Les sucres qu'il contient sont en grande partie du dextrose et du lévulose, deux sucres invertis, c'est-à-dire déjà transformés par les enzymes du miel, donc très rapidement utilisables par l'organisme humain. Cela explique qu'une cuillerée de miel redonne si rapidement de l'énergie musculaire.

Les enzymes, ferments contenus dans le miel ne se trouvent que dans les produits sécrétés par des organismes vivants; ce sont eux qui agissent sur les sucres pour les maintenir dans leur forme la plus digestible et la plus rapidement assimilable.

Le miel a une haute teneur en vitamines C, B¹ et surtout B².

Sa teneur en phosphore et en fer est également très importante.

Le miel est très souvent utilisé comme médicament; certains médecins l'ont expérimenté avec succès comme fortifiant pour les enfants rachitiques. A plusieurs reprises dans des maisons d'enfants et dans des préventoriats de France, de Suisse et d'Allemagne on a remplacé avec succès le sucre par du miel aux déjeuners et aux goûters des enfants. Un essai comparé de deux groupes d'enfants, l'un nourri avec du miel, l'autre pas, a révélé une différence nette dans la croissance et l'augmentation de poids des enfants nourris avec du miel. Pour les vieillards, il constitue, sous un faible volume, un aliment nutritif et énergétique. De plus, on connaît ses vertus bactéricides et désinfectantes dues à la présence d'acides nitrique et formique. Les gargarismes au miel adoucissent et désinfectent les muqueuses de la bouche et de la gorge.

En usage externe, le miel guérit les plaies et les furoncles. Il est donc à la fois un aliment et un médicament de première importance.

FEMMES SOCIALISTES

Faites des abonnées à votre journal en faisant connaître la Page de la Femme.

Pour parer au manque de personnel soignant

AUX ETATS-UNIS. — Afin de rendre leur profession plus attrayante, il est question de donner aux infirmières l'occasion de continuer à se former dans le domaine scientifique et d'obtenir ainsi le titre de « magister ».

AU BRÉSIL. — Cet immense pays manque également de personnel soignant et, avant tout, d'enseignants pour le former. Les infirmières estiment que les jeunes filles sont trop peu renseignées sur cette profession à l'égard de laquelle elles ont des préjugés injustifiés. Quant aux jeunes filles de l'intérieur du pays, à qui cette profession conviendrait particulièrement, elles manquent de l'aide financière nécessaire.

A ZURICH. — La direction du Service sanitaire du canton de Zurich a adressé aux étudiants et aux étudiantes un appel leur demandant de se mettre au service des cliniques psychiatriques et des hôpitaux pendant leurs vacances. Une septantaine de jeunes se sont annoncés, ce qui permettra au personnel de ces établissements de prendre les congés et les vacances dont il avait besoin depuis longtemps.

A LUCERNE. — L'Ecole d'infirmières de Lucerne organise, depuis 1965, un cours préparatoire de 6 mois pour les professions soignantes. A partir de septembre 1966, ce cours aura lieu chaque année et durera une année. ASF.



LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Mercredi 22 juin:

SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Trésors de notre discothèque. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Sérénade à trois inconnues. 19.55 Bonsoir les enfants! 20.00 Magazine 66. 20.20 Page de Mozart. 20.30 Concerts de Genève. 22.00 Concours musical. 22.30 Inf. 22.35 Semaine littéraire. 23.00 Pays du blues et du gospel. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 18.30 Perspectives. 19.00 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.25 Mus. légère. 20.00 Vingt-quatre heures de la Vie du monde. 20.20 «Des Bretelles pour le Ciel», feuilleton. 20.30 Université Internationale. 21.30 Romain Rolland en Suisse. 22.00 Sentiers de la poésie. 22.30 Sleepy time jazz.

BEROMUNSTER. — 16.00 Inf. 16.05 Jeunes musiciens. 16.30 Thé dansant. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Mus. pour un invité. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Mélodies. 20.20 Feuilleton. 21.00 Chansons et danses. 21.45 Musée suisse d'art pop. 22.00 Harmonica et accordéon. 22.15 Inf. 22.30 Mus. pour rêver. 23.15 Inf.

CONVOCATIONS DU PARTI

CANTON DE NEUCHÂTEL

LA CHAUX-DE-FONDS. — Groupe de couture. — Réunion, jeudi 24 juin, à 14 h. 15, à la Maison du Peuple.

CANTON DE VAUD

VEVEY. — Assemblée du Parti socialiste, mercredi 22 juin, à 20 h. 30, à l'Hôtel Touring; conférence J.-P. Clavel sur «La presse socialiste».

MONTREUX. — Sortie familiale du Parti socialiste dimanche 26 juin à La Buritaz (à mi-chemin du Mont Pélerin et de Chexbres. S'inscrire auprès du président J.-J. Gut, rue de Jaman 5, Clarens.

CANTON DE GENÈVE

FEMMES SOCIALISTES. — Souper amical, jeudi 23 juin, à 19 h. 15, Café Beau-Site, 10, ch. de la Vendée, Petit-Lancy.

FRACTION DU GRAND CONSEIL. — Importante séance des conseillers d'Etat et députés, jeudi 23 juin, de 18 h. 30 à 22 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8. Discussion des comptes rendus 1965.

GENÈVE. — Commission du centenaire de la I^{re} internationale, vendredi 24 juin, à 19 h. 25, au secrétariat, 18, boulevard Jâmes-Fazy.

Jeudi 23 juin:

SOTTENS. — 4.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 Les souris dansent. 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Emis. com. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.15 Quart d'heure du sportif. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Inf. 12.55 «Des Bretelles pour le Ciel», feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 Au gré des airs. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Concert chez soi. 15.00 Miroir-flash. 15.20 Récréation.

BEROMUNSTER. — 6.15 Inf. 6.20 Mélodies légères. 7.00 Inf. 7.10 Bonjour en mus. 7.30 Automobilistes. 8.30 Pages symphon. 9.00 Inf. 9.05 Piccadilly. 10.00 Inf. 10.05 Piano. 10.20 Emis. radioscolaire. 10.50 Piano. 11.00 Inf. 11.05 Radio-orch. 12.00 Orch. 12.30 Inf. 12.40 Compliments. Mus. récréative. 13.00 Fanfare. 13.30 Opérettes. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Piano. 15.00 Inf. 15.05 Quatuor.

A la TV romande

Mercredi 22 juin:

16.45 Cinq à six des jeunes. 17.55 Football. 18.45 Bulletin. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 «Mort dans son lit», film. 21.00 Jeux sans frontières. 22.20 Kelambakham. 22.35 Chron. des Chambres fédérales. 22.40 Téléjournal.

A la TV française

Mercredi 22 juin:

1^{re} chaîne. — 16.00 Tour de France. 18.25 Top jury. 18.55 Folklore de France. 19.20 Bonne nuit les petits. 19.25 «De nos Envoyés spéciaux», feuilleton. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 Tour de France. 20.40 Que ferez-vous demain? 20.50 Palmariés des chansons. 22.05 Marc et Sylvie. 22.45 Lectures pour tous. 23.45 Actualités. 0.05 Loterie nationale.

Jeudi 23 juin:

1^{re} chaîne. — 12.50 Séquence du jeune spectateur.

BIENNE: Concert au parc de la Ville. — La Musique ouvrière donnera concert jeudi 23 juin, dès 20 h. 30, au parc de la Ville.

Thielle: Les nudistes dans l'erreur

Il y a trois semaines, l'Organisation naturiste suisse votait une résolution dont le texte fut envoyé aux Conseil d'Etat neuchâtelois et bernois et relative au danger de pollution de l'air que pourrait entraîner la construction d'une centrale thermique près de Thielle.

M. Grosjean, conseiller d'Etat, chef du Département des travaux publics du canton de Neuchâtel, vient de répondre au nom du Conseil d'Etat que les renseignements dont faisait état la résolution de l'Organisation natu-

riste suisse sont inexacts. Selon ces renseignements, la construction d'une centrale thermique aurait pour effet de polluer l'air d'une manière inadmissible.

«Actuellement, ajoute le conseiller d'Etat Grosjean, les autorités fédérales et les cantons intéressés mettent au point un cahier des charges suffisamment draconien pour que la pollution de l'air et de l'eau soit évitée. Il s'agit d'organes neutres et de scientifiques qui ont pour mission de sauvegarder la santé publique et la beauté de la nature.»

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Cyclisme La première étape du Tour de France

Binggeli dans le même temps que le deuxième

Le Tour de France est parti hier de Nancy pour rejoindre, au cours de la première étape, Charleville (203 km.). Cette première journée ne nous a rien apporté, si ce n'est une victoire de l'Allemand Rudi Altig, qui a pris 47 secondes au peloton dont le sprint a été remporté par Planckaert. Tous les coureurs ont été classés dans le même temps que ce dernier, y compris Binggeli qui a pris la 75^e place.

Comme les bonifications ont été supprimées cette année, Altig partira pour la seconde étape avec ces 47 secondes d'avance. Mais d'ores et déjà les suiveurs l'ont placé comme troisième candidat — avec Poulidor et Anquetil — à la victoire finale. Oui, Altig, outre qu'il possède une très forte équipe, est une véritable force

de la nature et est en progrès constants dans la montagne. Il est donc capable, même s'il a pris trop tôt le maillot jaune, de beaucoup d'exploits.

Disons encore que le Tour de France a perdu son premier coureur, l'Italien Tenzi, qui est arrivé après les délais.

Classement de l'étape: 1. Altig, Allemagne, 4 h. 52'56"; 2. Planckaert, Belgique, 4 h. 53'43"; 3. Vandenberghe, Belgique; 4. Van Looy, Belgique; 5. De Roo, Belgique; 6. Reybroeck, Belgique; 7. Van Coningsloo, Belgique; 8. Karsten, Hollande; 9. Janssen, Hollande; 10. Van Springel, Belgique, et tout le peloton, y compris le Suisse Binggeli, dans le même temps que Planckaert.

24 HEURES

BOULE DE SPORT

HANDBALL. — A Bâle, l'équipe suisse de handball a sept a disputé un match contre la formation allemande de Fribourg-en-Brisgau. Elle a triomphé par 24-20. Elle jouait avec: Funk (Sedlmeyer), Seiler (5 buts), Glaus (3), Lehmann (2), Stählin, Güttinger (1), Dubler (1), U. Schweingruber (4), Walder (3), Aeschbach (1), Winistoerfer (1), Güllin (2), Rey (1), Meier.

BOXE. — Carlos Ortiz, champion du monde des poids légers, a conservé son titre à Pittsburgh (Pennsylvanie), en battant l'Américain d'origine italienne Johnny Bizzarro par arrêt de l'arbitre au douzième round.

FOOTBALL. — Pour son premier match en Europe avant la coupe du monde, le Brésil a battu l'Atletico Madrid par 5-3, dans la capitale espagnole. Les buts brésiliens ont été marqués par Lima, Amarildo et trois de Pelé.

● A Esbjerg, le Portugal a battu le Danemark par 3-1, dans le cadre de sa préparation pour la coupe du monde. Eusebio et Torres (2) ont marqué pour le Portugal.

SKI. — Les quatorze skieuses et skieurs suisses retenus pour les championnats du monde de Portillo, ainsi que Stefan Kaelin, vont participer à un dernier camp d'entraînement sur neige au-dessus de Zermatt, du 27 juin au 19 juillet. La sélection helvétique se compose de Ruth Adolf, Fernande Bochatay, Edith Hiltbrand, Heidi et Thérèse Obrecht, Madeleine Wuilloud, Edmund Bruggmann, Willy Favre, Dumeng, Giovanoli, Kurt Huggler, Joos Minsch, Hanspeter Rohr, Andreas Sprecher, Jakob Tischhauser et Stefan Kaelin.

Radio-TV-Je vois tout. — A la veille des vacances, le numéro 25 de l'hebdomadaire illustré romand s'ouvre sur un reportage de Fulvio Rollet concernant la «sécheresse coupante» du féroce dessinateur Bosc. Jean Mohr présente la «Fête de la Saint-Jean» qu'il est allé photographier en Suède. Au coin des jeunes, Criss Kenner a rencontré le poète Claude Vincent. La mode présentée par Edy Aubry, évoque le «pant» — c'est-à-dire le pantalon fleuri qui colore les côtes de la Méditerranée.

Chronique jurassienne

PRO JURA: Projets. — Au cours de son assemblée annuelle, tenue à Porrentruy, sous la présidence de M. H. Gorgé, de Moutier, Pro Jura a passé en revue les divers projets destinés à développer le tourisme dans le Jura. Parmi ceux-ci: création d'un hôtel de vacances à Nods; aménagement aux Savagnières d'une propriété de 17 hectares appartenant à la société Pro Savagnières; construction d'un motel aux Reussilles; création d'un village de vacances au Bémont; construction de maisons de vacances à Montfalcon, par la Caisse suisse de voyage (qui avait racheté celles construites à cet endroit par Pro Jura).

De plus l'association s'intéresse de près à l'aménagement et la protection des rives du Doubs, à l'inclusion du Jura dans les zones touristiques définies par la nouvelle loi sur le tourisme. Actuellement, on dresse un inventaire des possibilités et ressources touristiques du Jura. Enfin, on prévoit l'organisation, en 1967, d'un nouveau rallye pédestre semblable à celui de l'an dernier.

COURFAIVRE: Affaire éclaircie. — Les experts ont examiné minutieusement les débris découverts dans le brasier qui, le 13 juin, a détruit l'Hôtel de la Croix-Blanche. Ils pensent que cet incendie a été provoqué par une défectuosité de l'appareillage électrique.

MOUTIER: Jambe fracturée. — M. W. Liechti, en course au lac des Quatre-Cantons avec les industriels pré-vôtois, s'est fracturé le tibia et le péroné droits en descendant du bateau agité par la tempête. Il a été hospitalisé à Lucerne.

MOUTIER: Un Conseil général? — En vue de supprimer les déficiences causées par l'absentéisme constaté lors des assemblées communales, on envisage d'introduire à Moutier un Conseil général. La prochaine assemblée communale devra décider de cette importante innovation.

DELEMONT: 10^e Journée des apprentis méritants du Jura. — Samedi prochain, 25 juin, dès 14 h. 15, aura lieu la 10^e manifestation jurassienne réservée aux apprenties et apprentis méritants du Jura des écoles professionnelles commerciales et artisanales, qui se sont particulièrement distingués durant leur apprentissage et leurs examens.

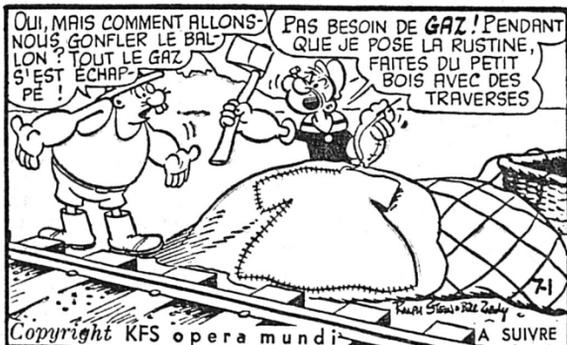
La Commission pour la formation professionnelle créée par l'ADIJ, invite la population à venir encourager ces jeunes filles et jeunes gens qui ont pris l'étude de leur métier au sérieux et qui sont conscients du magnifique renom que chaque travailleur ou employé doit maintenir dans notre pays. Présidée par M. R. Schindelholz, de Delémont, la manifestation comprendra des exposés de M. R. Steiner, directeur du collège et président de l'ADIJ, M. R. Christen, fondé de pouvoirs et du président de la Commission organisatrice.

Grâce à l'amabilité et au dévouement des élèves du collège, la fanfare de cet établissement, sous la conduite de M. André Aubry agrétera la manifestation.

COMMUNIQUE

Université populaire jurassienne, stages 1966. — Rappelons les deux stages de cette année: 1. Colloque Genseth «Science et morale», et 2. Préhistoire: «l'âge des métaux dans le Jura (du Bronze à la Tène), avec les professeurs O. Bocksberger, A. Rais, J.-Cl. Bouvier et Millotte. (Voir aux annonces.)

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



Philippe Monnier Le Livre de Blaise

9

— Blaise, me dit mon père, tu vas entrer demain au Collège. C'est un jour de ta vie et une date de ton histoire. Pour que tu y réfléchisses et pour que tu comprendras, je veux te parler. Ecoute ce que j'ai à te dire.

Blaise, mon enfant, tu vas entrer au Collège où j'ai été, où ton grand-père a été, où la plupart des nôtres, qui aujourd'hui sont morts, ont été. Le Collège est un monument vénérable et une noble institution de ton pays dont je te raconterai une fois l'histoire. Il a été fondé par le réformateur Calvin et nous a valu de la renommée. Tous ceux qui, à Genève, ont acquis un nom, accompli une œuvre, rayonné par leur talent, leur science ou leur foi, ont grandi, ont joué dans l'enceinte qui s'ouvre pour t'accueillir. Si tu y prends garde, tu retrouveras dans le recueillement des choses leur exemple invisible, car les pierres, souvent mieux que les cœurs, se souviennent. Ta vie, jusqu'ici isolée, s'apprête à

se réunir à la vie commune, à se joindre comme à continuer la séculaire tradition. L'acte que tu vas accomplir, plus qu'un acte scolaire, est déjà presque un acte civique. Il est ton premier acte civique. Il est ton premier acte civique. Veuille le ciel qu'il soit suivi de beaucoup d'autres!

Heure après heure, jour après jour, tu passeras au Collège sept années, qui te sembleront éternelles, qui ne sont que décisives. De classe en classe, tu feras lentement le tour de ces belles humanités inutiles, qui sont encore le meilleur trésor inventé par les hommes pour se garder l'âme fleurie, et de porte en porte, tu feras lentement le tour de cette paisible cour plantée d'ormes et jonchée de souvenirs, que tant d'autres avant toi ont foulée. Aujourd'hui tu es encore un petit garçon qui se divertit à souffler des bulles de savon dans des pipes; demain soir, tu ne seras plus tout à fait le même; au bout de sept années, le Collège achevé, tu te seras affirmé et conquis. L'attitude que tu prendras dans cette grande bataille qui s'appelle la vie, dépend de la patience, du courage et de l'effort dont tu as à témoigner dès aujourd'hui. Tâche de mettre ces années à profit. Sois persuadé d'emblée de leur importance. Au commencement, peut-être que tu les jugeras dures, et ta fantaisie souffrira de leur joug; plus tard, elles t'apparaîtront les plus délicieuses du monde. Souvent, sur la route, tu te retourneras pour les contempler, et tu évoqueras avec un soupir les heures aux doigts de rose, où vous étiez petits, tous ensemble, dans la vieille maison.

Blaise, mon enfant, il y a deux silhouettes que le Genevois emporte partout avec lui dans

la vie et garde constamment au profond de son cœur. C'est celle des tours de Saint-Pierre et c'est celle des pignons du Collège. L'une est austère, et l'autre est charmante.

Au collège, tu apprendras beaucoup de choses que nous avons tous apprises, et d'aucunes même que j'ai oubliées. Tu apprendras encore à ne jamais dénoncer, à ne jamais trahir, à supporter en silence, à payer, toi innocent, pour le coupable. Tu apprendras à répondre à l'appel et à répondre de toi-même. Tu apprendras surtout à faire tes tâches, ce qui est le plus sûr moyen d'apprendre à faire sa tâche, j'entends la tâche quotidienne et solitaire, qui appelle, trouve et commande chacun de nous. Cela, Blaise, efforce-toi de ne jamais l'oublier.

Au Collège encore, tu connaîtras beaucoup de camarades, de ton âge et de ton pays, qui grandiront avec toi, camperont avec toi, vivront et mourront près de toi. Ces camarades seront de toute origine, de toute condition et de toute opinion. Les uns seront plus riches que toi, ce qui n'est pas difficile; d'autres au contraire seront plus pauvres, parce que, bien que tu te plains de la médiocrité de ton existence et que tu m'en aies beaucoup voulu l'autre dimanche, de n'avoir pu t'acheter ce ballon qui coûtait vingt-neuf sous, il y en a de plus pauvres que nous, mon enfant, et sur qui le poids des jours pèse d'une façon plus lourde. Ne te montre point orgueilleux avec les uns, et ne te montre point non plus orgueilleux avec les autres; n'aie honte ni de ce que tu as, ni surtout de ce que tu n'as pas; et quels que soient tes camarades, d'où qu'ils proviennent, quoi qu'ils pressentent, qu'ils

portent le tablier ou la jaquette de drap, aiment tous d'un cœur pareil. Ils sont tes égaux devant le maître comme ils sont tes égaux devant la loi et devant Dieu. Et c'est de cet amour qui doit tous vous unir, c'est de cette intelligence et de cette sympathie réciproque qui doivent régner entre les citoyens en germe de la mère-patrie, que dérivent les destinées futures de ton pays.

Quelqu'un que tu liras plus tard a dit que la République se formait dans la cour du Collège. Il entendait par là qu'au Collège il est donné aux enfants genevois, soumis à la même discipline, traités de la même manière, partageant au jour le jour les mêmes épreuves et les mêmes joies, vivant côte-à-côte et pèle-mêle les sept premières inoubliables années du jeune âge, de se connaître, de se comprendre, de se pénétrer et de nouer pour toujours entre eux un faisceau solide d'affections, d'intérêts et de souvenirs, qu'aucune aventure ne pourra rompre et qui est placé au centre de l'avenir.

Il est précieux de savoir la construction logique du discours et qu'au géronif «amare fait amandum». Il est plus précieux encore, il est urgent, de comprendre que la vie d'une cité se compose, au-delà des besoins et des devoirs qui sont les nôtres, d'autres besoins et d'autres devoirs, d'autres souffrances et d'autres raisons. Le métier, la profession, la force même des choses qui nous enferme dans une cellule ou dans une vitrine, t'entraîneront peut-être à la perdre de vue; le Collège, qui unit et qui rejouit, te l'aura, je l'espère, manifesté pour toujours.

(A suivre.)

Chronique chaux-de-fonnière

APRÈS LE CONSEIL GÉNÉRAL. — Nous avons relevé, dans notre compte rendu de samedi, l'attitude, pour le moins équivoque, d'une association sportive de notre ville lors de la lutte pour l'augmentation de 3% de la taxe sur les spectacles. Pour éviter toute confusion, précisons qu'il ne s'agit pas du F.-C. La Chaux-de-Fonds.

COLLISION. — A 9 h. 40, hier, deux voitures sont entrées en collision au carrefour des routes de la Vue-des-Alpes et de La Sagne. Pas de blessé, mais gros dégâts matériels.

JEUNE CYCLISTE BLESSÉE. — A l'intersection de l'impasse des Hirondelles et de la rue du Grenier, hier à 15 h. 30, une cycliste, la jeune Anne-Lise Evard, 13 ans, a été renversée par l'auto de M. A. M. Légèrement blessée, la jeune fille a reçu des soins à l'hôpital, puis a pu regagner son domicile.

ACCROCHAGE. — Deux voitures se sont heurtées hier à 14 h. 35 à l'intersection des rues de la Promenade et du Manège. Dégâts matériels.

Championnes. — L'équipe féminine de volleyball de La Chaux-de-Fonds s'est classée première du championnat suisse de ligue B, sans aucune défaite, devant celles de Neuchâtel, Bâle-Uni, Musica-Genève, Spada-Zurich et EOS Lausanne. Elle accède ainsi à la LNA.

Assemblée générale du parti. — Hier soir, la section locale du Parti socialiste a tenu sous la présidence de G. Petithuguenin, une séance consacrée à l'étude de problèmes locaux et cantonaux. Les discussions se sont déroulées sous le signe de l'unité de vue dans les buts à atteindre. La nombreuse assistance a précisé le plan du programme d'activités de la section pour ces prochains mois.

COMMUNIQUÉS

Au Conservatoire. — L'audition de clôture aura lieu, avec le concours de l'orchestre symphonique L'Odéon, le mercredi 29 juin, à 19 h. 30, à la Salle de musique. Au programme, des œuvres de Bach, Hændel, Mozart, Beethoven, Haydn et Mendelssohn. — L'entrée est libre; vestiaire obligatoire: 30 ct.

Record pour les TC. — Les transports en commun de La Chaux-de-Fonds ont établi en 1965 un nouveau record en transportant, sur les 15 kilomètres de son réseau (y compris la ligne d'autobus du Chalet Heimelig), 4 994 544 personnes, soit 244 540 de plus qu'en 1964. Le total des recettes s'est élevé à 1 402 054 fr. Les comptes de 1965 bouclent de façon fort satisfaisante avec 1 485 998 fr. aux charges et 1 494 152 fr. aux produits, soit un excédent de 8154 fr. (1964: excédent de charges de 119 485 fr.). Le parc à véhicules des TC se compose actuellement de 22 trolleybus, 6 autobus et 2 remorques, qui ont parcouru l'an passé 792 186 km. (1964: 771 054).

CARNET DU JOUR Cinémas

PALACE: 15.00 et 20.30, «Trahison sur Com-mande».
RITZ: 20.30, «Quatre Balles pour Joe».
EDEN: 20.30, «Touchez pas au Grisbi».
SCALA: 20.30, «La Maison des Otages».
PLAZA: 20.15, «Le Rebelle de Patavam».
CORSO: 20.30, «Représailles en Arizona».
REX: 20.30, «Des Fischer vom Heiligensee».

Divers

MANOIR: «Le Doubs, rivière enchantée».
MUSEE D'HISTOIRE NATURELLE: exposition «Les batraciens» (prolongée).

Pharmacie d'office

Pharmacie Wildhaber av. Léopold-Robert 7.

FLEURIER: Bientôt les «Mousquetaires au Couvent». — Un livret des plus cocasses et plusieurs airs lyriques des plus populaires font de la fameuse opérette de Louis Varney prochainement présentée à Fleurier l'un des chefs-d'œuvre du genre. Grâce au concours de Jacques Béranger, metteur en scène, de G.-H. Pantillon, directeur musical, et de J. Thoos, décorateur, on peut s'attendre à un spectacle de tout premier choix, d'autant plus que les rôles principaux seront tenus par des solistes de renom international, invités spécialement de Paris, Besançon et Genève. Un rendez-vous de gaieté, de belle musique et d'entrain à ne pas manquer, du 23 au 26 juin 1966, sous la grande halle des fêtes de Fleurier.

Chronique locloise

Jean Huber est mort

Notre vieil ami et militant socialiste n'est plus. Nous savions qu'il avait dû être hospitalisé, mais nous gardions l'espoir, malgré ses 80 ans, que nous le reverrions parmi nous.

Hélas!... Jean Huber fut de longues années aux Services industriels. Sympathique, serviable, ce n'était jamais en vain que l'on s'adressait à lui.

Caissier du Locle-Sports, des Amis de la Nature dont il était vétérinaire, de l'AVIVO, il le fut aussi au parti.

Inlassablement avec bonne humeur, il se dévoua et consacra sa vie au service des autres.

Nous garderons un souvenir inoubliable de son passage parmi nous.

Jean Huber: merci.

A M^{me} Huber et à sa famille va l'expression de notre profonde sympathie.

R. P.

MEMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: «Incognito».
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Breguet.

A la Pouponnière des Brenets. — 135 enfants ont séjourné à la Pouponnière en 1965, totalisant le chiffre de 16 449 journées, soit une diminution de 3519 sur l'année 1964. (Moyenne 45 enfants par jour.) 40 enfants étaient présents le 1^{er} janvier et 95 ont été admis en cours d'exercice. Par district, ces enfants se répartissent comme suit: district de Locle 13; district de La Chaux-de-Fonds 31; district de Neuchâtel 17; district de Boudry 6; district du Val-de-Ruz 1; district du Val-de-Travers 1; Jura bernois 12; autres cantons 3; France 11. 15 enfants furent présents les 12 mois de l'année.

Les demandes d'admission avaient pour motif: mères célibataires 24; mères malades 16; travail des parents 31; parents séparés 3; changement d'air ou de milieu 6; traitement 3; vacances 12.

Abonnés de l'édition Jura-Neuchâtel, attention!

- Nous encartons aujourd'hui les
- bulletins de versement du 3^e
- trimestre d'abonnement. Nous
- comptons sur un règlement
- ponctuel de chacun. Merci!

LES CAISSES RAIFFEISEN. — La Fédération neuchâteloise compte 33 caisses groupant 2813 sociétaires. Les dépôts d'épargne participent au bilan global de 46,3 millions de francs à raison de 31,3 millions répartis entre 13 013 livrets, tandis que les prêts hypothécaires atteignent 31,5 millions de francs. Le chiffre d'affaires s'élève à 74,1 millions, alors que les réserves de 1 742 720 francs constituent l'élément principal des fonds propres de ces institutions locales d'entraide.

RAROGNE: Tragique accident. — Mardi une voiture valaisanne conduite par M. André Pont, de Sion, a été écrasée entre deux camions roulant en sens inverse sur la route cantonale Viège-Rarogne. Le conducteur a été tué sur le coup.

CHARMEY: Tué à vélomoteur. — Lundi matin à l'aube, M. Jean-Marie Charrière, domicilié à Cerniat, qui circulait à vélomoteur en direction de Châtel-sur-Montsalvens, est entré en collision avec une automobile pilotée par M. A. Crétin et a été tué sur le coup.

Ouverture du « Chemin de fer de la Jungfrau »



L'exposition «Swissminiatur», à Melide, s'est enrichie d'une attraction supplémentaire: une réplique à l'échelle du chemin de fer de la Jungfrau. Notre photo montre les deux constructeurs, MM. Rizzi (à gauche) et Gasser, mettant la dernière main à la nouvelle installation.

A propos du cycle secondaire

La Société pédagogique neuchâteloise nous écrit:

Dans la «Sentinelle» du 18 mai, M. Philippe Muller, professeur à Neuchâtel, a publié un article intitulé: «Essais de prospective neuchâteloise—Le cycle secondaire». Le sujet nous tient à cœur et nous intéresse au plus haut point. La plupart des remarques s'avèrent judicieuses. Toutefois le Comité central de la Société pédagogique neuchâteloise tient à faire connaître son avis et marquer son opposition à propos du passage suivant, concernant la section pré-professionnelle: «... elle conduit aux apprentissages les moins exigeants et à la vie de travail sans autre formation professionnelle».

Nous nous étonnons de ces propos qui ne peuvent qu'accentuer le malaise ressenti déjà par un grand nombre d'instituteurs. En effet, nous ne saurions souscrire à de telles assertions sans réagir. Dans la presse ont déjà paru des articles à ce sujet, articles élogieux quant à certaines réalisations, chaux-de-fonnières en particulier. L'on présentait même notre section comme un des fleurons de la réforme en terre neuchâteloise. Sans prétendre à la louange, nous désirons rétablir une certaine équité.

Dans son «Avis aux parents» le Département de l'instruction publique dit simplement qu'à la fin de la 4^e préprofessionnelle, l'élève est préparé à entrer dans des écoles professionnelles; il peut aussi commencer un apprentissage dans l'artisanat ou dans l'industrie. Pour les promoteurs de la réforme et les auteurs de travaux scientifiques menés, il est bien clair que le parallélisme des quatre sections a pour corollaire une équivalence à tous les niveaux. Il ne faudrait donc pas voir, dans le cas des

raccordements et autres passages existants, une succession en paliers allant de la section préprofessionnelle à la section classique, en passant par la moderne et la scientifique. Dans l'esprit des initiateurs, un élève incapable de suivre en section préprofessionnelle ne peut être reclassé sans autre forme de procès dans une autre section sans rattrapage dans certains domaines. (Il est même primordial, pour nous, de lui refuser, en cas d'échec, la promotion dans le degré supérieur de celle-ci).

De plus, de l'aveu même des responsables au niveau départemental, aucun programme précis ne différencie la moderne de la préprofessionnelle et aucun critère sérieux ne distingue les deux sections. L'éventail des métiers offerts aux élèves quittant la préprofessionnelle n'est guère moins étendu que celui de la moderne. (La seule différence — l'étude des langues pour l'accès à l'Ecole de commerce — pourrait disparaître par l'introduction de cours à option.)

Nous nous permettons même de mettre en évidence cet élément positif et important: **possibilité, pour les élèves quittant la 4^e année de la section préprofessionnelle, d'entrer en section technique du Technicum.** Nous sommes ainsi assez loin des déclarations sibyllines de M. Philippe Muller.

N'oublions pas qu'à côté des classes préprofessionnelles restent à créer des classes dites terminales et de développement pour les élèves n'ayant pu suivre le cycle normalement.

En espérant que cette mise au point sera accueillie favorablement, nous vous présentons, Messieurs, nos respectueuses salutations.

Pour le comité:
Le secrétaire: G. Philippin
Le président: M. Jaquet.

CHRONIQUE JURASSIENNE

SAINT-IMIER: Déficit au funiculaire. — L'assemblée des actionnaires de la Société du funiculaire Saint-Imier—Mont-Soleil s'est tenue récemment sous la présidence de M. C. Stampfli, au Sport-Hôtel Mont-Soleil. Une quinzaine d'actionnaires représentant 1683 actions étaient présents.

En 1965, le trafic sur la ligne a été légèrement supérieur à celui de 1964. Le tonnage des marchandises est resté stationnaire, avec 195 tonnes. L'exploitation s'est poursuivie normalement et sans accident. Sans l'aide bénévole de la commune, la société ne pourrait cependant subsister.

Les comptes montrent, en effet, que les recettes ont atteint 60 560 fr. 62 contre 57 230 fr. 89 en 1964, provenant du transport des voyageurs. Le trafic marchandises accuse également un léger accroissement de recettes par rapport à l'année 1964.

Ces produits, toutefois, ne couvrent pas les frais d'exploitation.

Grâce à la subvention municipale de 27 000 francs, la société a pu couvrir en grande partie le déficit d'exploitation de 30 000 francs en chiffre rond.

Sur proposition du maire, M. Niffeler, l'assemblée a donné décharge au conseil pour sa gestion et approuvé les comptes.

L'assemblée a dû enregistrer la dé-

mission du Conseil d'administration de M. W. Moll, directeur des Forces Electriques de la Goule. Tous les autres membres furent réélus; M. Gaston Meylan, technicien, remplacera M. Willy Moll.

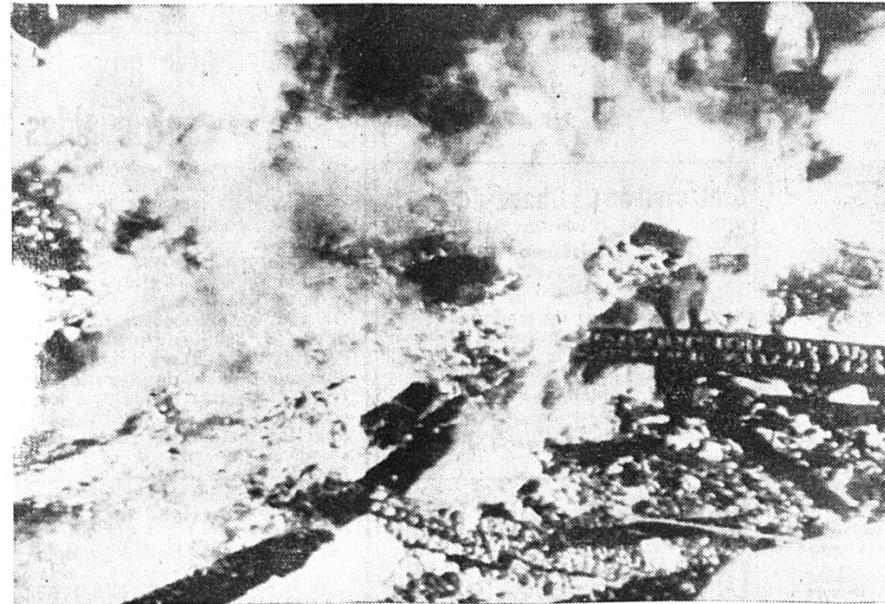
PORRENTROY: Fillette renversée. — Mardi, à la route de Fontenais, la petite Nicole Quiquerez, 5 ans, a traversé la chaussée, alors que survenait une voiture conduite par M. M. Gerber, de Porrentruy. Ce dernier, surpris, ne put éviter la fillette qui a subi une commotion cérébrale.

LES POMMERATS: Un camion militaire en difficulté. — Hier, vers 18 h., un camion militaire de la compagnie de sapeurs 3, stationnée aux Pommerats, ramenait un compresseur à Glovelier. Il quitta la route à la hauteur du hameau de Scut et dévala un talus. Le compresseur a fait plusieurs tonneaux, mais le camion est resté sur ses roues. Le chauffeur, M. R. Hanliker, 26 ans, a été légèrement blessé.

BIENNE: Passante renversée. — Hier, à 13 heures, M^{me} Elsa Bolliger a été renversée par une auto près du Restaurant Rebstock, à la rue du Marché-Neuf. Elle souffre d'une fracture de la jambe.

USA: Un bombardier sur un quartier d'habitation

Deux bombardiers du corps de marine américain se sont abattus au sol lundi soir après être entrés en collision. L'un d'entre eux est tombé sur un quartier d'habitation de Hampton, dans l'Etat de Virginie (USA), causant des dégâts qu'il est encore impossible d'évaluer. Au moins deux personnes ont été tuées. — Notre bélimo montre l'incendie causé par la chute d'un des deux bombardiers sur un quartier de Hampton.



Neuchâtel et le problème de l'aide familiale

L'assemblée de l'Aide familiale du littoral neuchâtelois, qui comprend les districts de Neuchâtel et de Boudry, a tenu son assemblée générale mardi 21 juin, à la Salle de projection du collège des Terreaux.

L'Aide familiale du littoral est en plein développement. Elle vient au secours des familles éprouvées par la maladie de la mère. Elle s'occupe aussi de l'aide aux personnes âgées.

Du rapport de gestion, nous extrayons les renseignements suivants:

L'association occupe actuellement 8 aides permanentes et 24 aides auxiliaires. Les aides ont été occupées pendant 2487 journées et demie dans les familles et pendant 1319 jours chez des personnes âgées.

Les dépenses de l'Aide familiale augmentent progressivement avec les années. En 1951, elles s'élevaient à 5639 fr., et, en 1965, elles atteignent 92 230 fr.

Les aides familiales coûtent 8 fr. 70 par journée, mais beaucoup de familles nombreuses et à ressources modestes bénéficient de tarifs réduits.

En 1965, les journées facturées étant déduites, il restait à la charge de la caisse une somme de 67 920 fr. 80, couverte par les cotisations individuelles et collectives, la vente des coccinelles en chocolat — qui produisit

8310 fr. 50 — les dons de Pro Juventute, de la Fondation pour la vieillesse, la répartition des fonds récoltés par l'Association cantonale des SAF et par les contributions communales et la Loterie romande — 14 495 fr.

Grâce à toutes ces générosités, les comptes de 1965 bouclent par un bénéfice de 262 fr. 45.

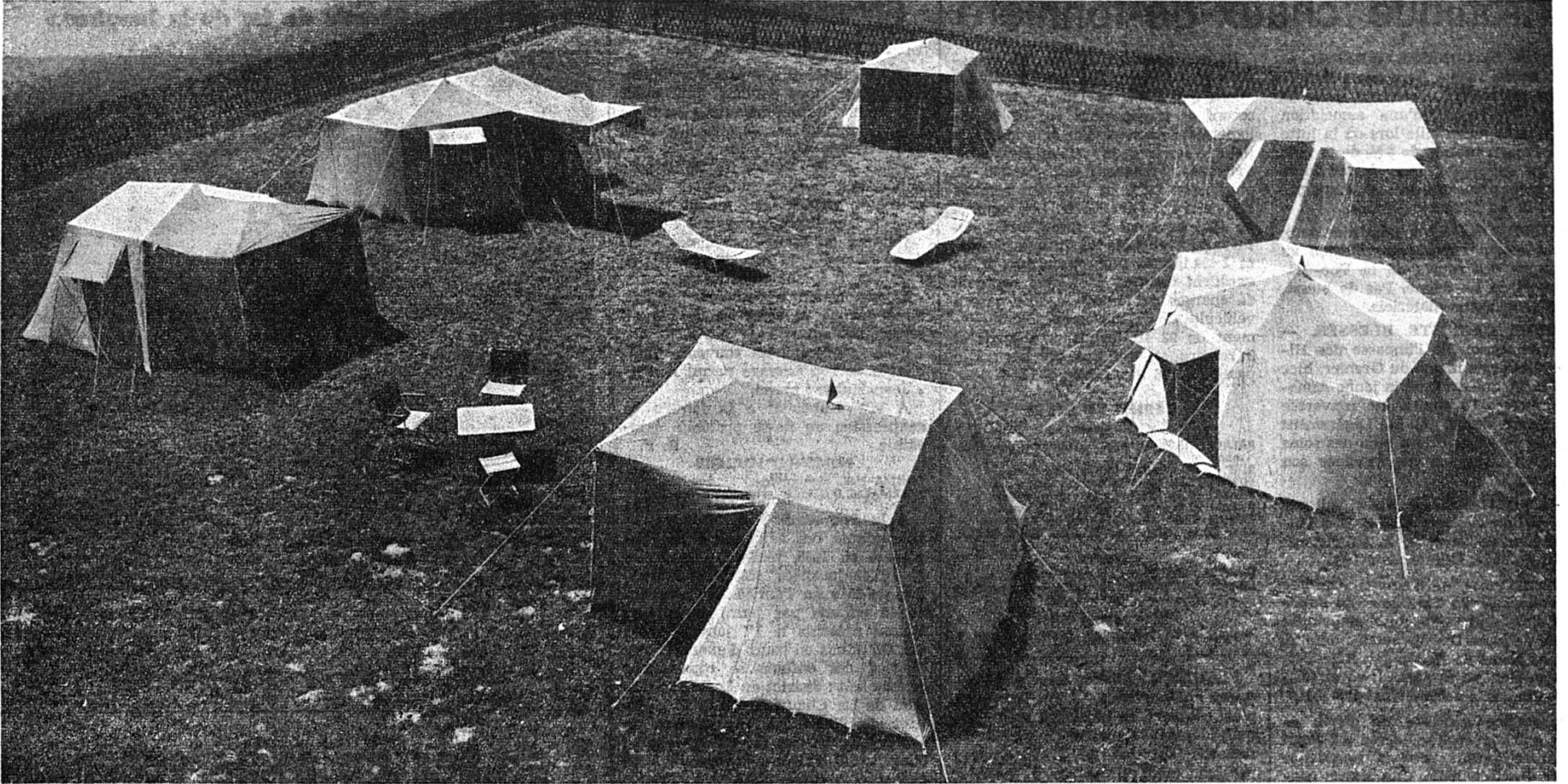
La séance à laquelle participaient une centaine de personnes, surtout des dames, fut présidée avec distinction par M. Pierre Colomb, de Saint-Aubin.

Les comptes, contrôlés, sont acceptés sans opposition.

Après la partie administrative, l'assemblée assista à la projection de deux beaux films: «De Paris en Bretagne en Trains et Autocars» et «Hors des Sentiers battus».

Nomination. — M^{me} Wildhaber, du Centre catholique d'aide familiale, est nommée au comité.

NEUCHATEL: Diplômes. — Dans sa séance du 17 juin, le Conseil d'Etat a délivré le diplôme d'ingénieur-technicien ETS en microtechnique au citoyen J.-P. Calame, du Locle. Il a également délivré le diplôme d'ingénieur-technicien ETS en électrotechnique aux citoyens P. Boss, de Corcelles, J.-M. Huguenin, des Ponts-de-Martel, J.-D. Mougin, de Neuchâtel.



V.A.C

RENÉ JUNOD S.A.
LA CHAUX-DE-FONDS

expose sur les pelouses de son département meubles, Crêtets 130, son grand choix de matériel de camping tentes lits de camps chaises longues matelas pneumatiques sacs de couchage réchauds grils canots pneumatiques, etc.

l'exposition sera ouverte les vendredi 24 et samedi 25 juin 1966 jusqu'à la nuit.

Cosmétiques scientifiques de

Vichy *

Consultations gratuites les 23, 24 et 25 juin 1966 par une esthéticienne de la maison Vichy.

Cette consultation s'adresse à toutes les femmes qui se préoccupent de leur peau.

Nous les invitons à prendre rendez-vous en passant à l'officine ou en téléphonant au 3 48 81.

Cette consultation est sans engagement ni obligation d'achat.

boutique de parfumerie

PHARMACIE COOPÉRATIVE
Rue Neuve 9 La Chaux-de-Fonds

* Les produits Vichy sont en exclusivité dans les pharmacies.
Assortiment complet à la Pharmacie Coopérative.

A NEUCHÂTEL

En plein centre, dans le quartier des vieilles choses...
une étape agréable et confortable

Les halles

Une autre à découvrir:

LE PAVILLON

au bord du plus grand lac de Suisse

A. MONTANDON, restaurateur

ÉTAT CIVIL DU LOCLE

17 juin 1966

Naissances

Bähler Nicole-Christine, fille de Georges-Albert, horloger, et d'Elise née Riesen, Bernoise.
Riese Karin-Isabelle, fille de Wolfgang-Hermann-Friedrich-Karl, mécanicien, et de Reine-Muguette née Müller, Bernoise.
Crovato Laura, fille de Roberto-Nazzareno, mécanicien, et de Loretta-Maria née Coletti, de nationalité Italienne.

Marriage

Avolio Agostino, ouvrier de fabrique, de nationalité Italienne, et de Romero Maria del Carmen, de nationalité espagnole.

21 juin 1966

Naissance

Sandoz Pascal-Eric, fils de Jean-Pierre, employé de bureau, et de Claudine-Rose née Favre, Neuchâtelois.

Promesses de mariage

Robert Georges-Albert, chef de fabrication, Neuchâtelois, et Fenoy Yveline-Louissette, Française.

Décès

Huber Jean-Jacques, ancien mécanicien-serrurier, Neuchâtelois et Zurichois, né le 7 mai 1887 (Jeanneret 33).
Faton Marcel-Edouard-Georges, ancien maître au Technicum, Neuchâtelois, né le 17 novembre 1891 (Côte 24).
Othenin-Girard née Kühni Cécile-Marie, ménagère, Neuchâteloise, née le 8 septembre 1894 (Beauregard 3).
Gaberell née Rossel Laure-Marguerite, ménagère, Fribourgeoise, née le 19 août 1899 (Crêt-Perrelet 1).



La CCAP

garantit l'avenir
de vos enfants

Neuchâtel

Tél. (038) 5 49 92

Etat. civil de La Chaux-de-Fonds

21 juin 1966

Naissance

Theurillat Christine-Claude, fille de Claude-Ali, styliste, et de Jacqueline née Schiltknecht.

Promesses de mariage

Jaquet Michel-René, polisseurs, et Béring Violette-Hélène.
Recordon André-Jean, horloger complet, et Ferlioll Rosa-Angela.

Mariages

Ramsayer Roger-Louis, commerçant, et Falquet Madeleine-Germaine.
Bühler Paul-Johann, boulanger-pâtissier, et Eggmann Lina-Thérèse.

UNE BONNE PUBLICITÉ
Le Peuple — La Sentinelle

En plein soleil



vos yeux seront
à l'ombre

Faites un essai de nos nouveaux
modèles solaires



MAITRE OPTICIEN
Rue de la Serre 4



Avis aux
contribuables

En application des articles 87 et 88 de la loi sur les contributions directes, du 9 juin 1964, il est rappelé aux contribuables qui n'auraient pas reçu de formule de déclaration d'impôt 1966, qu'ils ont l'obligation d'en réclamer une jusqu'au 30 juin 1966.

On peut obtenir ces formules: pour les districts de Neuchâtel, Boudry, Val-de-Travers et Val-de-Ruz: au bureau de Recettes de l'Etat, place des Halles 8, à Neuchâtel, pour les districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds: à la Préfecture des Montagnes, rue Léopold-Robert 34, à La Chaux-de-Fonds, ainsi que dans tous les bureaux communaux.

L'administrateur
des contributions:
L. HUTTENLOCHER

PRÊTS

Discrets
Rapides
Sans caution

Av. L.-Robert 88
La Chx-de-Fds



BANQUE EXEL
Tél. 3 16 12

PIANO

A VENDRE, cas urgent, réelle occasion, beau piano, brun, état de neuf, cédé Fr. 450,— comptant.
Tél. (039) 2 75 68.

LIVRES

s'occasion tous genres anciens et modernes
Achat vente échange
Librairie place du
Marché tél 2 33 72.

POLICE: 17

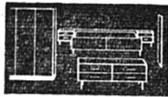
Timbres d'Autriche très bon marché

Action réclame:

Mille quatre cents magnifiques timbres-poste comprenant plusieurs timbres spéciaux. Le lot ne coûte que Fr. 20.—

Envoi contre remboursement:

EXQUISIT, 1070 Wien, Geblergasse 108.



Un style élégant: une grande armoire à quatre portes, une commode spacieuse, un miroir suspendu, un lit à entourage original; la chambre idéale à deux lits pour un prix unique en son genre, comme ceux de la Coopérative du Meuble:

Fr. 1465.—

Avec la ristourne Coop, comme pour chaque achat à la coopérative.

Coopérative du Meuble Biel/Bienne,

Aarbergstrasse 5, tél. (032) 2 79 61

Lausanne, rue de Genève 75, tél. (021) 25 74 22



A tous les échos

PRIX POUR «INDIGÈNES»...

Un restaurateur de St-Luc (VS) a inséré une annonce dans laquelle il offre des raclettes au fromage d'Anniviers au prix de 1 fr. 50 la portion et à 1 fr. 20 pour les indigènes! Ça va faire plaisir aux touristes. On sait bien pourtant que dans plusieurs stations les prix payés par les touristes ne sont pas les mêmes que ceux qu'acquittent les indigènes. Je me souviens que me trouvant dans la charmante station de Leysin, il y a un peu plus de trente ans, j'entraîs dans un magasin pour acheter un peigne (oui, à cette époque j'avais encore pas mal de cheveux). La marchande me dit: «Ça fait 1 fr. 30.» Puis, saisie d'un doute vu que je n'avais pas l'allure d'un Anglais ou d'un Américain, elle me

dit: «Si vous êtes d'ici, ça fait 90 centimes!»

Il ne faut pas trop se frapper pour cela. Pour autant naturellement que l'on n'abuse pas trop et que l'on ne fasse pas payer, comme ça s'est vu, deux francs un verre de lait sur un pâturage de montagne!

OBJECTEUR A ALCOOL

C'est une assez jolie définition que le journal de la Croix-Bleue a trouvée là qui ajoute immédiatement: «Il faut de suite restreindre ce titre en ajoutant: «objecteurs à la consommation excessive d'alcool». Mais pourquoi dire après que, contrairement aux objecteurs à l'armée, la Croix-Bleue répudie tout fanatisme? J'ai connu beaucoup d'objecteurs de conscience. J'ai moi-même, à vingt ans, refusé

le service militaire et j'ai toujours estimé que les objecteurs de conscience n'étaient pas des fanatiques, loin de là, mais des êtres lucides que la logique et la raison commandaient. Non, les objecteurs ne sont pas des fanatiques mais des hommes doués de volonté et de principes. Ceci dit, j'ai beaucoup d'estime pour ceux qui luttent contre tous les excès et particulièrement contre les néfastes excès d'alcool.

APRÈS VEVEY

J'ai été heureux de me retremper (le mot n'est peut-être pas tellement bienvenu après les ondées reçues!) dans ce milieu syndicaliste romand qui s'était donné rendez-vous samedi, à Vevey. Quel plaisir de serrer les mains amies des lutteurs avec lesquels on a fait ses pre-

miers pas dans la vie ouvrière. J'ai été frappé aussi par la solidité, la profondeur, la vérité des discours prononcés autant par Galus Berger, conseiller national et président central de la FOBB que par Jean Mörli et Georges Diacon. Ces militants ont un langage direct qui pénètre autant le cœur que la raison des auditeurs. J'ai l'impression qu'une telle journée devrait être le point de départ d'une journée annuelle du syndicalisme romand qui pourrait réunir des dizaines de milliers de participants qui feraient ainsi une imposante démonstration de la force (pacifique mais réelle) du syndicalisme.

Vous ne trouvez pas qu'il y a là une idée à étudier?

ACHAUD.

Une bonne publicité: Le Peuple — La Sentinelle

CINEMAS LAUSANNOIS

A.B.C. Tél. 22 85 62-63

14.30, 17.00, 20.00 22 10 16 ans
Première vision
Un film colossal à grande mise en scène - Scope Couleurs - Parlé franç.
LES CANONS DE SAN ANTIOCO
d'après le roman d'Emilio Salgari avec J. Suarez, Linda Cristal, C. Gajoni

Athénée Tél. 25 24 12

14.30 17.00, 20.30 16 ans
En couleurs
Un retour attendu et redouté! Celui qui fait trembler l'Ouest!
BILLY LE KID
Un grand western qui plaira par son rythme viril, nerveux et étourdissant... Jack Taylor - George Martin

Atlantic Tél. 22 11 44-45

14.30 17.00, 20.30 16 ans
Le «supersensé» le plus extraordinaire d'Alfred Hitchcock
LA LOI DU SILENCE
avec Montgomery Clift, Anne Baxter, Karl Malden, Brian Aherne - Parlé franç. Dès demain dimanche.
LES MAÎTRESSES DE DRACULA

Bel-Air Tél. 25 55 12

14.30 17.00, 20.30 16 ans
Première vision - Parlé français
Festival du film d'aventures - Action... Emotions... Un western dynamique
LE CHASSEUR DE PRIMES
Dan Duryea et Rod Cameron

Bourg Tél. 22 84 22

14.30, 17.00, 19.00 21.00 16 ans
Jean GABIN, l'acteur No 1 du cinéma français, dans un de ses meilleurs rôles avec Liselotte Pulver
MONSIEUR
Une comédie éblouissante de Jean-Paul Le Chanois

Capitole Tél. 22 51 32

14.30 17.00 et 20.30 16 ans
Première vision
LA DILIGENCE VERS L'OUEST
Des combats... De l'action...
Un prodigieux western
Ann-Margret, Red Buttons, Michael Connors, Bing Crosby, Bob Cummings, van Heflin - Cinémascope Couleurs Deluxe

Cineac Tél. 22 74 99

Permanent: 14.00-23.00 18 ans
Un commerce sans pitié... Un voyage hallucinant à travers l'Afrique, l'Arabie et le Proche-Orient
TRAFIC D'ESCLAVES

Colisée Tél. 52 51 25

14.30 20.30 en français 16 ans
L'un des films importants de notre époque! L'œuvre inégalable de David Lean
Peter O'Toole dans
LAWRENCE D'ARABIE
(LAWRENCE D'ARABIA)
3 h. 30 de projection en superpanovision-technicolor. Avec Alec Guinness, Anthony Quinn, Jack Hawkins Omar Sharif

Eldorado Tél. 22 16 12

14.30 17.30 20.30 16 ans
Technicolor. Parlé français
L'allucinant chef-d'œuvre de Lewis Milestone
OKINAWA
avec Richard Widmark. Un exemple poignant des atrocités des guerres modernes... unis pour le meilleur et pour le pire...

Lido Tél. 25 21 44

14.30, 20.00, 22.10: parlé français 16 ans
17.00: version originale sous-titrée
Première vision - Parlé français
L'histoire osée et spirituelle de deux amours «immortels»...
VOULEZ-VOUS PÊCHER AVEC MOI?
(FACTS OF LIFE)
Bob Hope - Lucille Ball
Brillante... pétillante...

Métropole Tél. 25 62 22

14.30 et 20.30 16 ans
Première vision - Français
Une salutaire cure de bonne humeur...
LE CAÏD DE CHAMPIGNOL
Jean Richard, Michel Serrault, Martine Sarcey, Alfred Adam
Les amoureux dans une nouvelle joyeuse aventure...

Moderne Tél. 26 28 77

14.30 17.00, 20.30 16 ans
Elvis Presley et Ann-Margret mènent un train d'enfer et vous font passer d'excellents moments de bonheur dans
L'AMOUR EN QUATRIÈME VITESSE
Panavision Couleurs - Parlé français

Montchoisi Tél. 26 06 87

15.00, 20.30 18 ans
Erstaufführung
Ein spannendes, erregendes Kriminalspiel blendend fotografiert - gekonnte Knistertechnik - Unterhaltung
MOERDERSPIEL
Götz George, Hanne Wieder, Harry Meyen

Palace Tél. 22 13 50

14.30 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
En première vision:
Triomphal retour à l'écran de Judy Garland dans le rôle de sa vie!
L'Ombre du Passé
Technicolor Panavision
avec Dirk Bogarde

Rex Tél. 25 43 31

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans
L'écran démoniaque!
«Il sème la terreur...»
ainsi persécutent ceux qui trahissent
LE FASCINANT CAPITAINE CLEGG
L'écran démoniaque
«Ce film surclasse de loin tous les autres dits d'épouvante. C'est un ouvrage soigné et bien mis en scène.»
(Louis Chauvet, «Le Figaro»)

ROMANDIE 23 47 64

14.30, 17.00 20.30 18 ans
Parlé français - Technicolor
Des frissons du plaisir à ceux de la peur, il n'y a qu'un faux pas!
CHOC!
Jean Seberg, de «Un Milliard dans un Billiard», Monor Lackmann, S. Garrison
Passion choc... énigme choc... dénouement choc!

City-Pully Tél. 28 69 69

20.30 16 ans
La plus grandiose épopée de l'histoire, le plus éclatant triomphe de l'amour et de la liberté
SPARTACUS
Charles Laughton, Jean Simmons, Laurence Olivier, Kirk Douglas, T. Curtis, John Gavin
Scope - Couleurs
Prix: Fr. 3.— et 4.—

Corso-Renens Tél. 54 00 35

20.30 16 ans
Festival Eddie Constantine
Bagerres! Suspense! - Parlé français
Un régal pour les amateurs de sensations fortes!
FEU A VOLONTÉ!
Samedi, 17.15: 16 ans
MACISTE NELLA TERRA DEI CICLOPI

Lumen-Renens Tél. 54 19 20

20.30 16 ans
Attention au gorille... il mord!
Voici Roger Hanin dans
LE GORILLE A MORDU L'ARCHEVÊQUE

Au bout du lac

GENÈVE: Avant l'inauguration du monument à Léon Nicole. — Les personnes qui détiennent encore des listes de souscription en faveur de l'érection du monument à la mémoire de Léon Nicole sont invitées à retourner celles-ci au plus vite et d'effectuer le versement du montant souscrit.

Les personnes et groupements qui désirent encore souscrire peuvent le faire au compte de chèques postaux 12-707 Genève (Comité pour l'érection du monument à la mémoire de Léon Nicole).

La cérémonie d'inauguration a été définitivement fixée au dimanche 28 juin, à 10 h., au Cimetière de Plainpalais. Le Corps d'harmonie de l'ESM et l'harmonie La Lyre participeront à cette manifestation. Les organisations ouvrières sont invitées à participer, avec leur drapeaux, à cette cérémonie.

GENÈVE: Un beau résultat. — La vente d'œilllets organisée le jeudi 2 juin par la Ligue genevoise contre la tuberculose a obtenu plein succès. Grâce au dévouement des nombreuses vendeuses bénévoles qui ont parcouru nos rues et nos campagnes, le bénéfice de cette journée a été de près de 18 000 francs.

Que tous ceux qui ce jour-là ont décoré leur boutonnière, soient chaudement remerciés.

BERNEX: Votation communale référendaire. — L'électeur qui désire voter par correspondance doit en faire la demande, par écrit, au Service des rôles électoraux, rue du 31-Décembre

Memento genevois

PROMENADE DES BASTIONS: 20.45, Musique municipale de la ville de Genève.
PROMENADE DU LAC, JARDIN ANGLAIS (en cas de mauvais temps: Théâtre de la Maison des Jeunes, rue du Temple 5), concert de Jazz, The Fretwarmers.

Memento lausannois

Pharmacies d'office
De 18 h. à 21 h. (samedi de 17 h. à 21 h., dimanche de 9 h. à 21 h.)
ROMERIO: place Saint-Laurent
GUINARD: avenue de France 42.
De 18 h. à 24 h.:
HENNARD: rue Etroz 7.
A l'exception des pharmacies de service, les pharmacies sont fermées le jeudi après midi.
Médecin de garde
Pour Lausanne, Prilly, Pully, centrale téléphonique des médecins No 23 18 23.



Au Vieux Stand Lutry

R. CACHEMAILLE

Dans un cadre reposant, des repas soignés à des prix étudiés.

6, au plus tard le lundi 4 juillet 1966, à 18 heures. Il justifie de son identité et indique le motif qui l'empêche de se rendre au local de vote. L'électeur empêché pour motif de santé fait viser sa requête par un médecin.

Les militaires actuellement en service, inscrits comme électeurs dans la commune de Bernex, sont invités à envoyer les formules de demande d'imprimés (cartes jaunes fournies par l'Armée) au Service des rôles électoraux, au plus tard le samedi 2 juillet 1966. Ceux qui entrent en service à partir du lundi 4 juillet 1966 peuvent se présenter avant leur départ, jusqu'au jeudi 7 juillet 1966, au Département de l'intérieur et de l'agriculture, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, à Genève, pourvus de leur ordre de marche. Ils recevront directement le matériel nécessaire pour exercer leur droit de vote.

Le scrutin sera ouvert:
a) par anticipation, les mercredi 6 et jeudi 7 juillet 1966, de 8 h. à 20 h., au secrétariat du Département de l'intérieur et de l'agriculture, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, au 2^e étage;
b) au local de vote, Salle de Réunion, le vendredi 8 juillet 1966, de 19 h. à 21 h., et le dimanche 10 juillet 1966, de 10 h. à 12 h.
Les électeurs qui s'y présenteront

Au Grand Théâtre de Genève

la Compagnie J.-L. Barrault—M. Renaud joue:

«Il faut passer par les nuages» de Billetdoux

Drôle de pièce, sans action continue, comportant une suite de saynètes, certaines simultanées; elle a si bien surpris le public, qu'il n'a compris qu'il y aurait une suite qu'en sortant du théâtre, en recevant une contremarque. L'auteur nous dit qu'il s'agit «du poème d'une chatte de gouttière qui a su se donner un état bourgeois et qui ne peut se dégarer de ses petits». L'héroïne est fille du peuple; la société bourgeoise l'a rejetée après qu'un fils de «bonne» famille lui eut fait un enfant. Elle prend sa revanche sur le plan des affaires. Elle ne nous émeut pas, car sa revanche est mesquine. Même à la

fin, lorsqu'elle abandonne son bien à ses enfants à qui elle n'avait laissé aucune indépendance et qu'elle reste abandonnée.

La mise en scène est de J.-L. Barrault, qui n'apparaît pas sur scène. Il a multiplié les jeux des projecteurs pour isoler certaines parties de la scène et utilise avec art des éléments sommaires de décors.

Heureusement, il y a les interprètes: Madeleine Renaud réalise en deuxième partie un numéro de bravoure exceptionnel. Il y a aussi son fils, Jean Desailly, qui campe un parfait bigot que son sexe tourmente. Et comme toujours dans cette illustre compagnie, il n'y a pas de petits rôles et tous les artistes mériteraient d'être cités.

C.-S. Mueller.

Lausanne

LAUSANNE: Publications de l'Université. — Du 22 juin à la fin du mois, une grande librairie de notre ville consacrera une vitrine aux ouvrages publiés par l'Université et l'EPUL, ainsi que par plusieurs sociétés savantes qui la touchent de près, telles la Société vaudoise des sciences naturelles, les Etudes de lettres ou la Société d'histoire vaudoise.

Cette vitrine montrera encore par des documents et des photographies le passé de l'Université, du temps où elle était l'Ancienne Académie, son présent et aussi le développement qui sera le sien dans un avenir prochain lorsque son transfert sur les territoires de Dornigny sera devenu une réalité.

L'administration municipale et le personnel de la Commune de Vernier ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

RENÉ BENEY

dévoué concierge de l'école de l'avenue Henri-Golay et cher collègue. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le maire: PIERRE PITTARD

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

GRÈVE DES MARINS BRITANNIQUES: DURCISSEMENT

Un net durcissement dans l'attitude de toutes les parties concernées par la crise de la marine marchande a marqué le 36^e jour de la grève des gens de mer.

L'accusation lancée lundi aux Communes par H. Wilson selon laquelle une minorité de communistes serait responsable de l'intransigeance du Comité exécutif du syndicat des marins de commerce et de la poursuite de la grève, a provoqué une vive émotion parmi les grévistes et dans les milieux parlementaires et politiques. Le speaker de la Chambre a rejeté une proposition conservatrice

demandant un débat extraordinaire sur l'aggravation de la crise.

Le cabinet a arrêté de son côté les mesures destinées à faire face à la grève. Le gouvernement a également pris les dispositions légales en vue de prolonger l'état d'urgence qui viendra à expiration mercredi à minuit.

Enfin, pour la première fois depuis le début du débrayage des marins, la Fédération des armateurs a lancé un appel direct aux gens de mer, ignorant le syndicat et invitant les grévistes à mettre fin à une situation qualifiée d'alarmante pour l'avenir de la marine marchande.

Pour M. Barzel: Après la confiance, la condamnation

Le groupe parlementaire chrétien-démocrate s'est résolument élevé hier contre toute atteinte aux principes de la politique officielle de réunification. Il a sévèrement condamné l'attitude de son président, M. R. Barzel, qui avait préconisé dans son discours de New York un accord fondé sur le maintien des troupes soviétiques en Allemagne réunifiée sur la base d'un accord européen de sécurité. Selon les observateurs, le brusque raidissement des dirigeants chrétiens-démocrates

en réponse à l'initiative de M. Barzel, pourrait être provoqué par la crainte qu'au moment de la visite du général de Gaulle à Moscou, les Soviétiques se sentent encouragés à poser à la réunification de l'Allemagne des conditions inacceptables pour Bonn. Quant à la position de M. Barzel au sein de son parti, elle paraît fortement ébranlée et ses ambitions d'accéder un jour à la chancellerie semblent sérieusement compromises.

Rome: D. Dolci devant le tribunal

Rome. — Un tribunal de Rome a entendu, mardi, les accusations portées à l'endroit de Danilo Dolci, le réformateur social italien, à la suite des calomnies de l'ancien ministre Mattarella. Des hommes politiques chrétiens-démocrates et d'autres Si-

ciliens reprochent à Danilo Dolci de les avoir accusés d'être en contact avec la mafia.

La défense a fait valoir que cette plainte tombait sous le coup de l'amnistie décrétée récemment, ce qu'a repoussé la cour. Le tribunal s'est ajourné au 28 juin.

Attentat contre le leader travailliste australien

Sydney. — Le chef de l'opposition australienne, Arthur Caldwell, a essuyé un coup de feu, mardi, au moment où il quittait un édifice gouvernemental dans la banlieue de Sydney. C'est un jeune homme qui se précipita vers lui et tira au moyen d'un pistolet à travers le pare-brise de sa voiture. A. Caldwell a été im-

mediatement transporté à l'hôpital, où son état est satisfaisant. A la suite de cet attentat, un individu a été arrêté. A. Caldwell, qui est à la tête du Parti travailliste fédéral australien depuis 1960, est un adversaire déclaré de la participation de son pays à la guerre du Vietnam.

EN QUELQUES LIGNES...

● La Haye. — La Chambre des députés néerlandaise a approuvé hier après midi sans vote nominal le traité portant fusion des commissions exécutives de la CEE, de l'Euratome et de la haute autorité de la CECA, ainsi que des conseils des ministres des trois communautés.

● Londres. — Quinze mille personnes ont été tuées au Bouganda depuis que le palais du « roi Freddy » a été attaqué le 24 mai dernier à Kampala, et plus de 8000 personnes, dont la famille du « Kabaka », y sont actuellement détenues, a affirmé à Londres le frère du roi.

● Langenberg (Rhénanie-Westphalie). — « L'assassin des kermesses » a été arrêté hier par la police fédérale. Il s'agit d'un apprenti charcutier de 19 ans, Jürgen Bartsch, qui a avoué avoir assassiné quatre enfants après avoir abusé d'eux.

● Londres. — Le problème vietnamien figurera en bonne place dans les discussions que H. Wilson aura le mois prochain à Washington avec le président Johnson: c'est ce que le premier ministre britannique a indiqué hier aux Communes.

● Munich. — Le ministre allemand de la Défense, M. von Hassel, a démontré à Munich lors d'un séminaire de presse que le concept de l'intimidation s'avérait d'une importance vitale pour l'organisation de l'OTAN. Cette politique a-t-il ajouté, s'efforcera d'augmenter son aide à l'OTAN et déjà la Bundeswehr se verra accroître d'un effectif de soldats jusqu'en 1969-1970 pouvant aller à 508 000 hommes.

● New-York. — L'ancien conseiller fédéral Wahlen s'est entretenu mardi avec le secrétaire général de l'ONU, M. Thant, au cours d'un dîner offert par l'ambassadeur de Suisse près des organisations internationales.

● Djakarta. — Le général Nasution, qui fut l'âme et le bras de la lutte contre les communistes, a repris sa place au premier rang de la scène politique indonésienne. Soutenu par l'armée, il est candidat à la présidence du Congrès consultatif du peuple.

● Rome. — Un million 150 000 métallurgistes italiens ont commencé mardi à partir de 0 heure, une grève de 72 h. qui affecte l'industrie italienne, publique et privée, sur tout le territoire de la république.

● Bruxelles. — Par 118 voix, dont deux socialistes (MM. Spaak et Spinoy) contre 61 et 16 abstentions, dont cinq socialistes, la Chambre belge a approuvé la motion présentée par la majorité (sociaux-chrétiens et libéraux) en faveur du transfert du Shape en Belgique.

● Rome. — La réunion des six ministres des finances du Marché commun — la première depuis la crise européenne de 1965 — vient de se terminer dans la capitale italienne. Les responsables politiques des finances des pays de la CEE sont unanimement tombés d'accord pour estimer qu'il n'est nul besoin de créer de nouvelles liquidités monétaires internationales.

● Nations Unies. — U. Thant, secrétaire général de l'ONU se rendra à Moscou dans le courant de l'été sur invitation du Gouvernement soviétique.

● Alger. — L'Algérie a introduit officiellement mardi la peine de mort pour les délits d'ordre économique.

● Mayence. — Pour une raison, qui n'a pas encore été éclaircie, un avion d'entraînement du type Fiat G-91, a manqué son décollage, et s'est écrasé dans une vallée proche de Pfersfeld, dans la région de Bad Kreuznach. Les pilotes ont eu la vie sauve.

● Copenhague. — La durée du service militaire a été réduite de deux mois au Danemark. Les jeunes conscrits, au lieu d'accomplir 14 mois de service militaire, n'en feront plus que 12.

● Moscou. — Un premier résultat a été acquis au cours des entretiens franco-soviétiques qui se sont ouverts hier matin à Moscou: le principe des consultations entre la France et l'Union soviétique sur les problèmes européens a été retenu. Cependant aucun mécanisme n'a été établi.

LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ

Importante réforme économique en Hongrie



Les pays de l'Est européen qui, au moment de la création des régimes de démocratie populaire, avaient copié l'organisation économique de l'URSS avec son lourd appareil bureaucratique centralisé, son planisme autoritaire trop souvent étranger aux besoins du marché et sa faible productivité due au manque absolu d'initiative à la base, réforment aujourd'hui tout le mécanisme de l'économie. En cela, ils suivent l'exemple de l'URSS, mais, souvent, vont plus loin qu'elle, prisonnière encore en partie des théories et du passé stalinien.

Le Comité central du Parti socialiste ouvrier hongrois, dans sa séance du 25 au 27 mai dernier, a accepté, à l'unanimité, une résolution sur la réforme économique qui se rapproche de l'expérience yougoslave.

Elle ne va pas jusqu'à introduire l'autogestion ouvrière qui est la base du système socialiste yougoslave, mais la réforme décidée tend à « augmenter l'autonomie des entreprises socialistes et d'en améliorer l'activité », à « assurer une meilleure planification du développement de l'économie et moderniser les méthodes de planification », à « mieux stimuler les collectifs, les employés des entreprises et tous les travailleurs à un travail consciencieux et de bonne qualité », enfin, « à mieux organiser le travail de chaque unité économique ».

Ces buts économiques ont pour objet d'assurer une élévation accélérée du niveau de vie des masses. Un autre objet est de « mettre fin aux servitudes exagérées, qui entravent l'initiative et la responsabilité personnelles et de refouler les tendances bureaucratiques, de créer des conditions plus favorables au développement de la démocratie socialiste ».

Pour réaliser ces intentions qui contiennent implicitement une critique très sérieuse du régime bureaucratique actuel, les communistes hongrois veulent introduire le système yougoslave de la concurrence entre entreprises socialistes; en effet, la résolution affirme: « Nous assurerons

une place plus grande qu'actuellement à la concurrence économique entre les entreprises qui permettra un développement accéléré à celles des entreprises qui travaillent de façon plus rentable et satisfont mieux les besoins des acheteurs. »

Le problème de la rentabilité et de la satisfaction des besoins des acheteurs signifie qu'on s'oriente vers l'économie du marché et qu'on abandonne le planisme autoritaire de la bureaucratie d'Etat qui fixait à chaque entreprise ce qu'elle avait à produire, sans se préoccuper de la qualité et des besoins réels de la population.

La réforme économique yougoslave de l'an dernier, en dévaluant le dinar pour en faire une monnaie stable convertible, visait à développer les relations internationales de l'économie yougoslave. Il faut, dans l'optique du Gouvernement yougoslave, que les entreprises socialistes n'aient pas seulement le stimulant de la concurrence indigène, mais qu'elles subissent aussi l'influence salutaire de la concurrence étrangère.

Les Hongrois voient aussi l'utilité d'intensifier leurs relations commerciales non seulement avec les pays de l'Est, tous atteints de la même paralysie bureaucratique, mais avec les pays capitalistes: « Il convient, affirme leur résolution, d'étendre nos relations commerciales avec les pays non socialistes. Il faut permettre que les marchés étrangers exercent une action stimulante accrue sur notre production, notre commerce et notre développement économique. »

Et voici le principe enfin reconnu que le niveau de vie dépend de la productivité du travail: « L'élévation du niveau de vie devra, à l'avenir, être mieux liée au rendement et à l'efficacité du travail, conformément aux principes de la rémunération du travail d'après le travail accompli. Les subventions de l'Etat aux articles de consommation devront être progressivement réduites. »

Les communistes hongrois, en fixant ces principes nouveaux, se rendent

compte que les travailleurs eux-mêmes doivent jouer un rôle plus actif dans l'administration de la production; ils exigent « le développement de l'initiative des travailleurs, leur participation active à la direction et au contrôle des processus économiques, un renforcement de leur maîtrise sur les choses et sur leurs propres conditions de travail ».

Nous voilà proches de l'autogestion ouvrière que les Etats de l'Est condamnaient il y a peu de temps encore en Yougoslavie.

Les entreprises elles-mêmes devront définir leurs plans qui ne seront plus imposés par une commission autoritaire d'Etat. On prévoit même que « les décisions décentralisées et les processus du marché réagiront sur le plan d'économie nationale ».

Et voici une affirmation qui eût été condamnée comme libérale, il y a quelques années:

« Le développement du rôle actif du marché exige que le lourd et bureaucratique système de gestion et de distribution centralisé des matières et des produits et la distribution administrative des produits cèdent la place au commerce, c'est-à-dire que les entreprises de production puissent décider elles-mêmes, dans le cadre de leur sphère d'activité, du choix et de la qualité des produits qu'elles fabriquent et qu'elles mettent en vente, aussi bien que de la quantité des moyens de production qui leur sont nécessaires et du choix des entreprises auxquelles elles les achètent contre l'argent dont elles disposent, et que la même liberté de choix soit accordée, sur le plan des achats, aux entreprises de transport, de commerce, aux services divers et autres. »

Cette libéralisation économique est dangereuse si l'économie passe des mains des bureaucrates incapables aux mains des « managers », des chefs d'entreprises. Seule l'autogestion ouvrière pourra faire de cette libéralisation nécessaire une mesure socialiste.

JULES HUMBERT-DROZ.

Deux mois au pénitencier de Witzwil

Michel Krebs, stagiaire de rédaction dans notre journal et objecteur de conscience, vient de passer deux mois d'emprisonnement dans le pénitencier de Witzwil. Au moment où cet établissement est devenu un sujet d'actualité, tristement brûlant, nous avons estimé qu'il serait de bonne information de lui demander de faire part de ses expériences, car, en dépit des commissions diverses, il est toujours difficile de savoir exactement ce qu'est la vie dans un pénitencier et si elle correspond aux exigences humaines comme aux exigences légales. Avec l'objectivité qu'on lui connaît, Michel Krebs vous raconte l'existence à Witzwil:

Il est assez rare, je crois, qu'un citoyen ayant fait un séjour dans un pénitencier vienne en décrire les us et coutumes. Et c'est bien dommage, car une telle expérience permet de découvrir un monde peu ou mal connu et non dépourvu d'intérêt, ainsi que de détruire un certain nombre de légendes, de croyances erronées, qui encombrant toujours la connaissance théorique d'un domaine un peu particulier. Après tout, on ne peut prétendre savoir ce qu'est l'infirmité sans avoir été cloué dans un fauteuil de paralytique. En l'occurrence, l'infirmité, c'est l'amputation de la liberté. C'est grave, mais heureusement on s'en remet. J'ai voulu donc livrer à

mes lecteurs, qui n'auront jamais la « chance » d'en vivre une semblable, le récit de cette expérience. Décrire une fois la réalité d'un pénitencier, vu du « mauvais côté ». Le mieux et le pire. Parce que, parfois, cette réalité est fort différente de celle que, présentent ou ne présentent pas les rapports officiels, qui ne peuvent tenir compte de mille petits détails, parce que jamais un « civil » ne peut se plonger dans cette réalité. Parce que les murs et les grillages de ce genre d'établissement se dressent en obstacle dans les deux sens... C'est donc un film que je vais essayer de vous présenter, avec toute l'objectivité dont est capable une caméra.

Un décor idéal...

Witzwil au printemps, incontestablement, c'est magnifique. Le décor s'entend. Un petit village très propre donnant une impression de prospérité. Des rues pavées ou asphaltées et des chemins bien entretenus relient des bâtiments massifs et un peu sévères, des fermes, des écuries, des granges, des ateliers, des entrepôts, des hangars, des garages. Il y a même le chemin de fer, dont les voies, aiguillages et plaques tournantes sillonnent l'endroit. Des fleurs, un peu partout: dans les jardins, au bord des bâtiments, à certaines fenêtres. Des fontaines, beaucoup d'arbres de toutes essences. Sur de grandes places se croisent voitures, camions, tracteurs, attelages, piétons. L'agglomération principale est entourée d'une ceinture de grands jardins et de vergers bien entretenus, ainsi que de coquettes villas noyées dans la verdure. Plus loin, c'est la riche campagne, avec de place en place, une grande ferme ou un

Dans la rue...

On est toujours poli chez nous, chacun le sait, courtois, aimable.

Tenez, l'autre jour, j'ai assisté à une scène charmante dans le train, entre deux villes romandes.

Une dame veut s'asseoir en face d'une quinquagénaire.

— La place est libre? demande-t-elle.

Signe affirmatif. Elle prend place.

Le demi-siècle éclate:

— Je n'aime pas avoir des Boches en face de moi! On est chez nous.

Vous ne pouvez pas aller ailleurs?

Elle tonne, elle fulmine. Alors, la dame répond:

— C'est ça la politesse suisse?

Puis, plus doucement:

— D'ailleurs, si je peux vous le faire remarquer, je suis Suisse aussi, même si je parle le français avec un accent!

GRIEURIN.

groupe de fermes appartenant au même domaine. Celui-ci, limité à l'est par la voie de chemin de fer Berne-Neuchâtel et les villages de Champion et d'Anet et à l'ouest par le lac et la Broye serait le cadre idéal d'une colonie de vacances. Malheureusement c'est un pénitencier, et malgré la bonne volonté mise à vouloir en voir la beauté, plus d'un « détail » se manifeste irrésistiblement pour vous le démontrer. Mais procédons par ordre: suivons le nouvel arrivant dans la découverte de son univers d'un temps.

En voiture!

D'abord, on arrive pas ici, détenu, par les moyens classiques du visiteur: train jusqu'à Champion ou Anet, puis marche, ou voiture, en admirant le paysage. Certains, oui, ou à peu près: fourgon CFF, puis voiture de l'établissement, avec escorte. Mais généralement, après un petit séjour dans cette ravissante « Amthaus » bernoise (dont nos lecteurs se souviennent peut-être de la description enthousiaste (!) faite ici même il y a un an), l'Etat véhicule ses pensionnaires en voiture cellulaire. Une demi-heure de trajet de la capitale, sans que le verre dépoli et les grillages permettent le moindre regard sur la route parcourue. Généralement, on n'est pas seul, dans ce sinistre véhicule. Il y a des « collègues ». De tous âges, de toutes conditions. Il y a le jeune qui joue au « crack », mais qui est bien inquiet de savoir ce qui l'attend. Il y a le vieux tout effrayé, dont c'est la première condamnation, et qui pense à sa femme. Il y a l'habitué, le récidiviste, qui donne d'un air dégagé tous les renseignements voulus sur la façon dont « ça se passe » à Witzwil, et ailleurs, et encore ailleurs, tout en préparant tranquillement son truc pour passer des cigarettes en contrebande. Il y a le silencieux, il y a le révolté. Celui qui pleure, celui qui rit, celui qui s'en fout. C'est déjà très intéressant.

Dans un prochain article, le véhicule s'arrêtera à Witzwil et nous prendrons contact avec la vie pénitentiaire proprement dite.

(A suivre.) MICHEL KREBS.